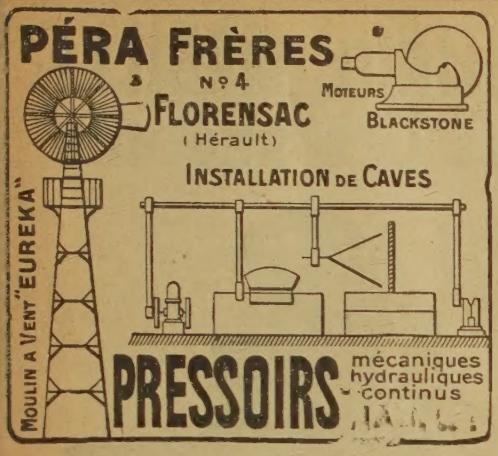

Catalogue général

Franco sur demande

MOTO-FOULOIR Compresseur
électrique
sur roues, a 2 hélices

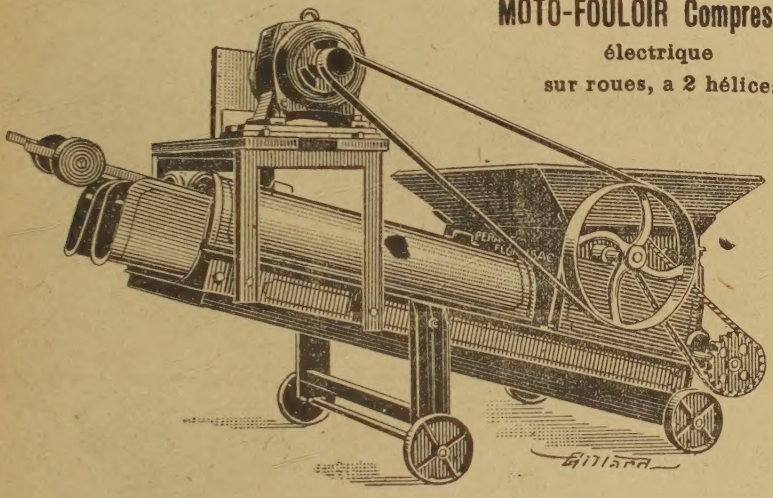

MOTO-FOULOIR Compresseur
à essence, sur roues, à 1 hélice

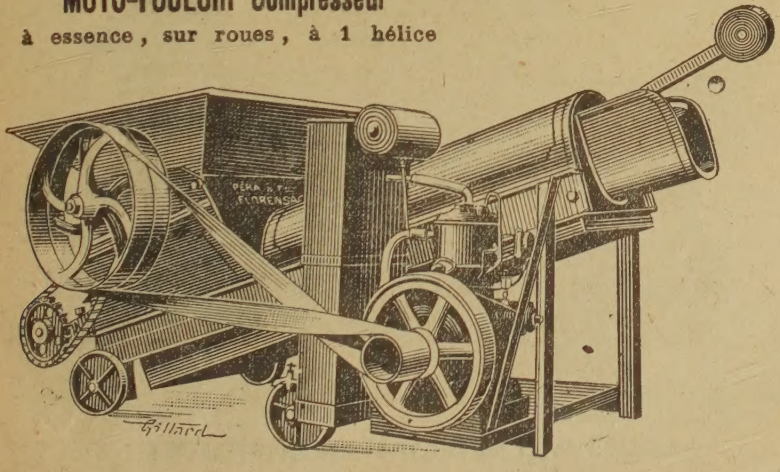

R. C. Agde 1027-1028.

LA PRESSE CONTINUE MABILLE

S'ADAPTE A TOUS LES BESOINS

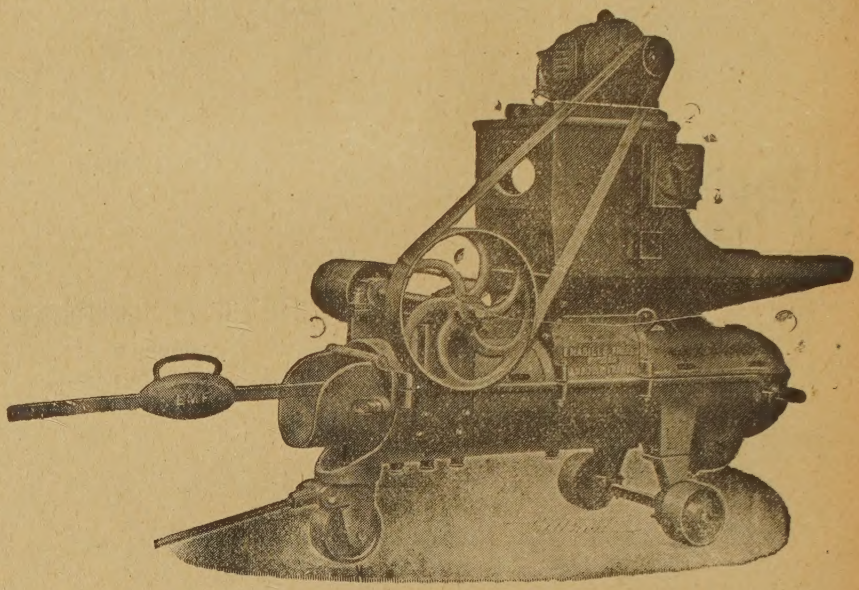

PRESSE continue **C 320** électrique sur trois galets
se déplaçant devant les cuves

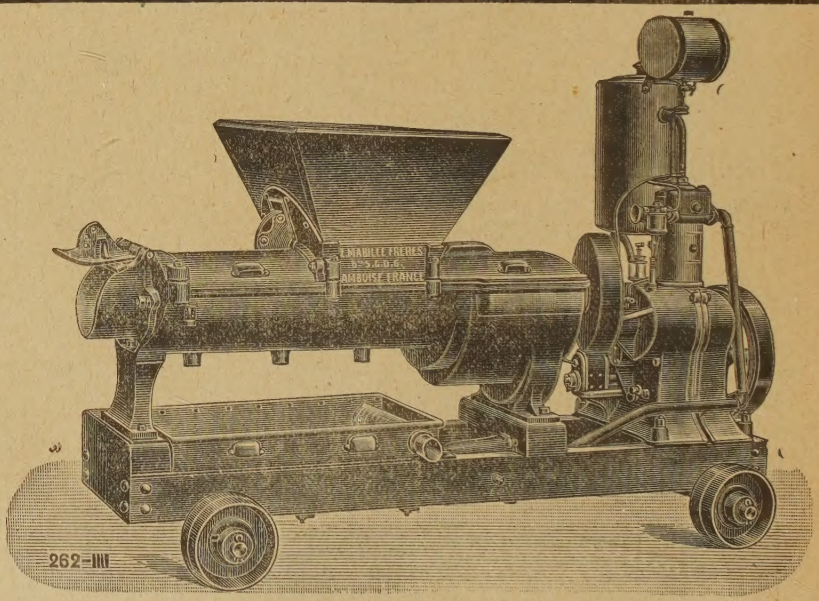

INSTALLATION COMPLETE

Groupe Motopresse **C 220** pour petites et moyennes exploitations

Reg. du Com. Tours. N° 195.

L'ÉGRAPPOIR-POMPE

MABILLE

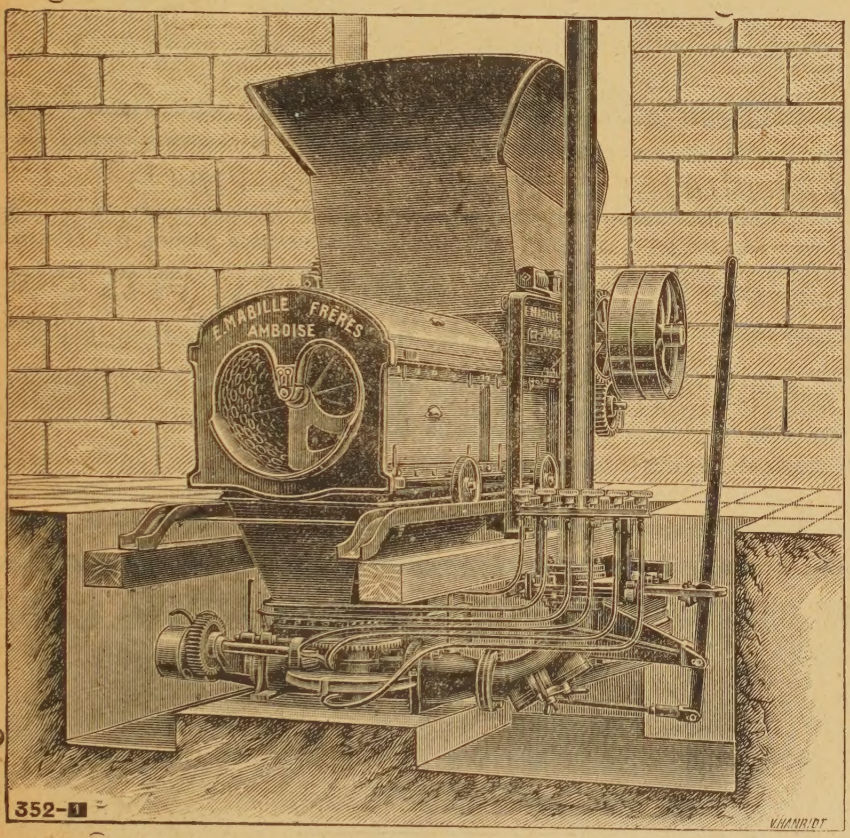

SEUL PERMET D'ENVOYER DANS LES CUVES

de la vendange *égrappée* ou *non égrappée* grâce à sa FOULO-POMPE spéciale.

Demander la Notice spéciale N° 111.

Reg. du Com. Tours. N° 195.

Comptoir FRANCO-ALGÉRIEN

Usine hydraulique à Velaux (B.-du-Rhône)

Fabricant exclusif des **PRODUITS SÉBASTIAN**

Anticryptogamiques, insecticides et œnologiques

EUDÉMINE : Traitement d'Hiver contre les parasites de la Vigne

Bouillies { **Cupro-Sulfureuse — Bleu-Turquoise**
Cupro-Sulfureuse Arsénicale — Arsénicuprique

Poudres { **Soufrol — Stéacuprol**
Soufrolinsectid — Talinsectid

Vinose, produit œnologique breveté S. G. D. G.

Demander renseignements et catalogue au siège de la Société :
56, rue SAINT-FERRÉOL (Marseille)
Tribunal de Commerce de Marseille, N° 39335.

Viticulteurs et Négociants en Vins !

SUPPRIMEZ tous les goûts de moisi, goûts de fûts et mauvaises odeurs, par l'**EMPLOI** du

DÉSINFECTANT RADICAL R-D (Déposé)

avec lequel un simple lavage suffit, et l'**OZONITE** pour le décrassage et le lavage du matériel.

MACHINE ROULEUSE à caver les fûts — RINCEUSE à eau chaude, eau froide et vapeur.
SOUTIREUSE — MACHINE à laver les bouteilles.
CHAMPAGNISATION des Vins par appareil breveté.

Etablissements P. LANDOUZY, 27, rue Wazemmes, à LILLE (Nord).
Directeur : **J.-B. CORNAVIN**, Ingénieur E. N. A. M. (On demande des représentants).

DESTRUCTION DU ROT-BRUN, MILDIOU, OIDIUM

TRENTE ANNÉES DE SUCCÈS

Th. SKAWINSKI

38, Cours du Chapeau-Rouge, 38

BORDEAUX

Soufre cuprique xxx SKAWINSKI.

« L'Étoile », Poudre Médocaine pour Bouillie.

Registre du Commerce Bordeaux N° 217-A

Henri MARTIN et Fils

Georges MARTIN Fils

Successeur

Directeur : **E. CAMBON**

AUBIGNAN (Vaucluse)

Télég. MARTIN-AUBIGNAN Téléph. 1 LIEBER'S code Used

VIGNES AMÉRICAINES SÉLECTIONNÉES

DOMAINES de SAINT-SAUVEUR et de LA FLORANE
(150 Hect. de Vignes-Mères et de Pépinières)

Bois bruts. Bout. de toutes sortes. Plants racinés. Plants greffés.

L'AUTO-BALANCE

Dispositif de commande au moteur des Pressoirs à Levier de tous systèmes

Le plus simple. - Le plus robuste. - Le plus pratique

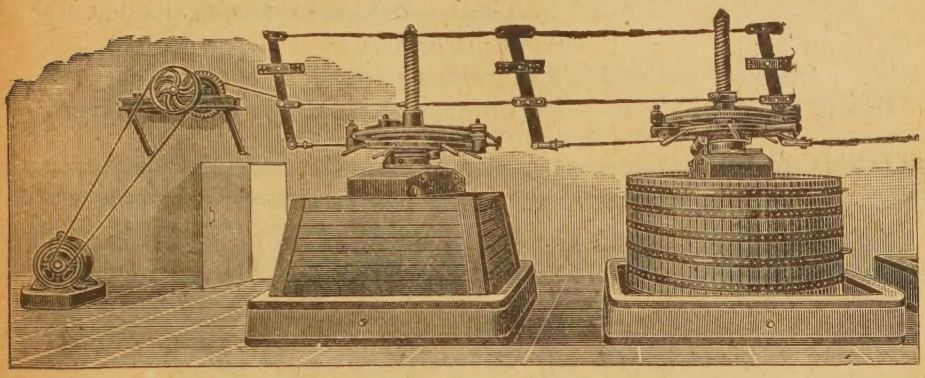

Établissements GUYOT à CARCASSONNE

Jh CARRIERE, Ingénieur (A. & M), Gendre - Successeur

Registre du Commerce Carcassonne, N° 1.010.

VIGNES AMÉRICAINES : Boutures, Racinés, Greffés

STATION D'ESSAIS D'HYBRIDES PRODUCTEURS

Léon CROUZAT, viticulteur, CARCASSONNE (Aude). *Téléphone 6-32*

accepte de donner toutes garanties d'authenticité que demandera l'acheteur.

Plantations et Pépinières sous le contrôle du Service phytopathologique — **Greffage** par souscription.

On peut visiter toute l'année. Reg. Com. Carcassonne N° 3866.

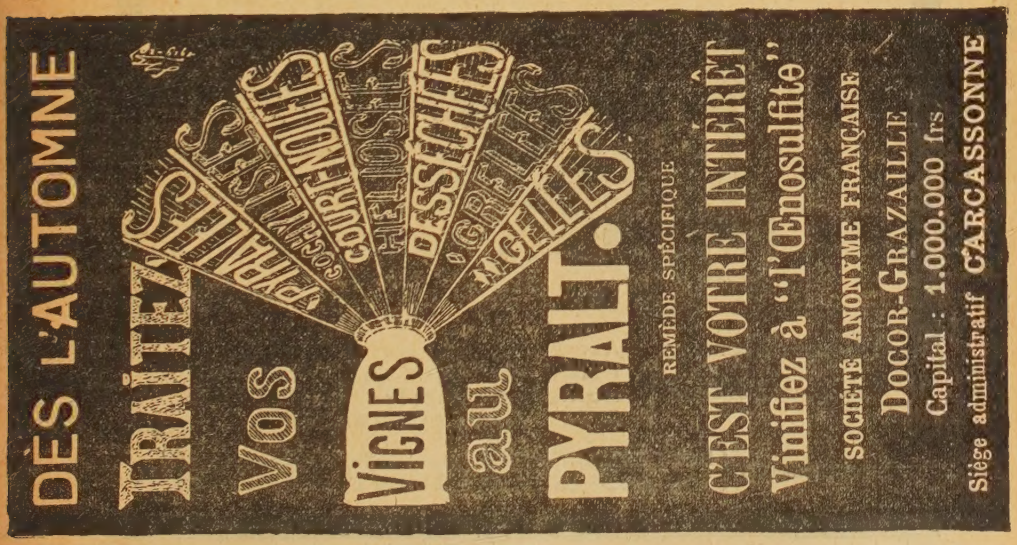

Hybrides Producteurs Directs

BOUTURES et RACINÉS

200 Hectares en production — des meilleurs cépages cultivés et sélectionnés

au Domaine de BAGNOLS-DE-GRENADE

par **Castelnau-d'Estrétefonds** (Haute-Garonne).

Authenticité absolue.

On peut visiter les plantations en août et septembre

PORTE-GREFFES. — Pépinières Arbustives et Fruitières.

Notice et Prix-Courant sur demande.

GRANDES PEPINIÈRES DE L'AUDE

Trente Hectares de Vignes Américaines — Franco-Américaines

BOUTURES — RACINÉS et GREFFÉS-SOUDÉS

L'AVENIR DU VIGNOBLE assuré par

les **HYBRIDES PRODUCTEURS DIRECTS**

40 Hectares Producteurs-Directs variés

Champ d'Expériences des Meilleurs Numéros connus à ce jour à PARADIS-CARCASSONNE

Charles AUTHIER

ILE-CARCASSONNE R. C. Carcassonne N° 2422.

Télégrammes: AUTHIER ILE CARCASSONNE *Téléphone* **4-48**

avec .....

Le chariot-brouette agricole

des *Ateliers d'Orléans*

DE LA Cie Gle D'ÉLECTRICITÉ - Ste Ame Cle **75.000.000** Frs

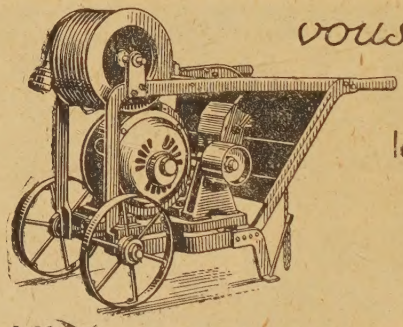

vous avez....

le moteur électrique
qu'il faut
à l'endroit voulu

8 Types différents *suivant le type* { *Notice détaillée sur demande*
Poids de *140 à 200 Kgs*
Nombre de Vitesses: *1 à 6*
Prix: *1300 à 2650 Frs*

SUCCURSALES { **BORDEAUX** *35, R. René Roy de Clotte* - R.C. Bordeaux 2268
TOULOUSE *63, Boulevard L. Carnot* - R.C. Toulouse 836 B

MATÉRIEL DE DISTILLERIE ET DE FLEGMERIE VITICOLE

(Système Paul)

APPAREILS MOBILES POUR DÉSULFITATION
ET PASTEURISATION DES MOUTS

(Système Paul)

WAUQUIER & Cie Sté Anonyme — **Constructeurs**

LILLE, 67-69, rue de Wazemmes — **PARIS**, 26, avenue Trudaine (IXe)

Pompes en tous genres — **Irrigations — Élévations d'eau**

Catalogue gratuit sur demande. R. C. Lille, nº 26270

Société Industrielle des Produits Melassés

9, rue de l'Arsenal, à MARSEILLE

CAROUBO

CAROUBES DE CHYPRE CONCASSÉES et DÉNOYAUTÉES

garanties sur facture contenir environ 50 o/o de Sucre pur

PRIX et ÉCHANTILLONS GRATUITS SUR DEMANDE.

Registre du Commerce de Marseille, N° 19.741.

VIGNES AMÉRICAINES

Grandes plantations de pieds-mères permettant de satisfaire toutes demandes de **Boutures greffables et Pépinières**

Pépinières non arrosées, situées en terrains calcaires et secs produisant des **Racinés greffables** et de tout premier choix

Greffés soudés — Authenticité garantie

L. ROQUE d'ORBCASTEL & SOUCHON, propres à BELLOC

par ALZONNE (Aude) Reg. du Com., N° 4987.

Pommes de Terre de Semence

d'origine Bretonne

20 variétés à grands rendements

Beauvais, Early, Géante blanche, etc.

Expéditions par wagons et à partir de 50 kgs

Ecrire : UNION AGRICOLE BRETONNE

31, rue du Port

à SAINT-BRIEUC (Côtes-du-Nord)

UN CÉPAGE SENSATIONNEL

" Le Tank "

Producteur direct incomparable avec une souche robuste au port érigé, qui se développe de façon extraordinaire, donnant en abondance des raisins aussi beaux que ceux de l'Aramon.

Sa résistance aux maladies est complète et son vin a la finesse et le bouquet de celui de nos meilleures variétés françaises.

Demander renseignements à M. MANUEL, A MONTSEVEROUX (ISÈRE), qui offre également bois de greffages, plants greffés et racinés de toutes variétés.

Avant tout achat de plants de vignes, demander magnifique Catalogue orné de gravures

MOTEUR-POMPE F. THOMAS

pour décuvage, soutirage, arrosage, élévation d'eau, etc.

Constructeur Bté S. G. D. G., NIMES et VERGÈZE

PULVÉRISATEURS A PRESSION

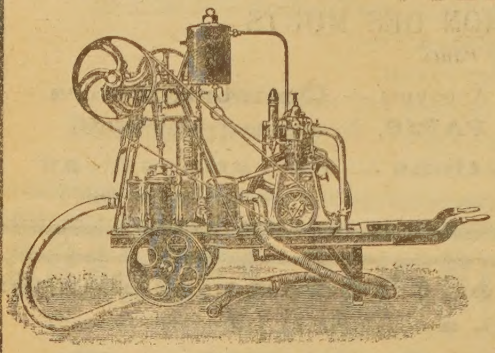

SYSTÈME
F. THOMAS
à traction, à bât et à dos d'homme
Solidité
Economie
Les plus hautes récompenses

Notices et Catalogues adressés sur demande

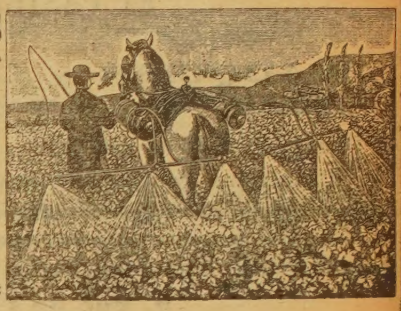

Registre du Commerce Nimes, N°3692.

L'Engrais le plus puissant c'est le

GUANO DE POISSON FRANÇAIS

MARQUE DÉPOSÉE

Téléphone 1.31

14 USINES
17 CHANTIERS d'APPROVISIONNEMENT

Maison L.-A. ANGIBAUD, fondée en 1877

E. JODET-ANGIBAUD

Successeur

Seul Fabriquant

LA ROCHELLE

Reg. du Comm. N° 837. La Rochelle.

Dosages garantis sur facture. — Résultats supérieurs et continus depuis 1877 à la fumure des vignes et toutes cultures.

Usines principales à LA ROCHELLE, *munies d'appareils électriques modernes à* ***BESSELUE et MOULIN ROMPU***

et reliées entre elles et aux Chemins de fer de l'État par embranchements spéciaux.

La Maison E. JODET-ANGIBAUD est la SEULE en France qui prépare les Engrais de poissons par le traitement des déchets de poissons, et à l'aide de procédés brevetés, dont elle a la propriété exclusive ; un arrêt de la Cour d'Appel de Poitiers en date du 22 juillet 1914, l'autorise à produire cette affirmation. Ces procédés assurent la parfaite assimilation par les plantes des éléments utiles de l'engrais.

Ils sont en opposition avec les habitudes du simple mélange fait souvent même à sec, de produits chimiques avec des matières inertes ; et aussi avec le simple emploi des poudres de poissons dans la pratique des mêmes mélanges ; car ces mélanges ne permettent pas aux plantes une assimilation prompte et facile.

45 années de succès ininterrompus par l'emploi de notre « GUANO DE POISSON FRANÇAIS » affirmés par des sommités viticoles et par notre clientèle, dont le cadre s'élargit chaque année à la faveur des résultats obtenus, sont la meilleure des références qu'on puisse fournir.

Se méfier des innombrables mixtures nouvelles, vendues sous la fausse étiquette de « Guano de poisson » « Engrais de poisson », etc..., et, pour éviter d'être trompé, exiger des prétendus fabricants de guano de poisson ou de leurs rabatteurs, vivant en marge de la réputation de notre Maison, la justification de l'existence de leurs usines par la production de l'autorisation administrative « ad hoc », en dehors de laquelle elle ne peuvent exister ; tous les établissements de ce genre étant classés dans la catégorie des établissements insalubres de 1re classe. — Pour éviter toute confusion, possible, ***s'adresser à***

S'adresser à la Société des Agriculteurs, à BEZIERS
60, Allées Paul-Riquet.

pour les arrondissements de Montpellier, Arles et le département du Gard : à MONTPELLIER.

agent général pour l'Aude, l'Hérault et la Haute-Garonne
MM. DESSALLES et BOUQUET, 20, place de la Préfecture,
Téléphone 4-81

Renseignements, Prix, Références, etc. adressés sur demande

VENTE AUX AGRICULTEURS — BROCHURES FRANCO

ENGRAIS JOURDAN

VALENCE (Drôme) R. C. Romans: 5701

Engrais d'os et animalisés. — Tous Engrais organiques et chimiques.
Bouillies. — Sulfate de cuivre.
Tous Produits agricoles et viticoles. — Matières premières.

Etablissements Auguste CHAZOTTES

Bureaux : 30, quai Port Notre-Dame, **BÉZIERS.**

Usines à Béziers, Agde, Mazamet.

ENGRAIS ORGANIQUES ET CHIMIQUES

Matières Premières

ENGRAIS COMPLETS DIVERS

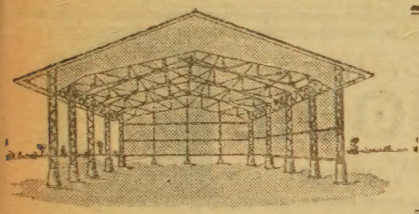

HANGARS MÉTALLIQUES, AGRICOLES et INDUSTRIELS
CHARPENTES EN FER POUR CAVES
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES DIVERSES

Envoi d'albums, plans et devis sur demande adressée aux : ATELIERS DU TARN A LAVAUR (Tarn)

Vinification parfaite
et
Amélioration de Qualité des VINS
ROUGES et BLANCS
avec les
RADIOLEVURES de la CLAIRE
et le **BIOSULFITE JACQUEMIN**

Breveté (S. G. D. G.)
Demander Brochures gratuites
à l'INSTITUT JACQUEMIN, Malzéville-Nancy (M.-et-M.)

CHARRUES E. VERNETTE

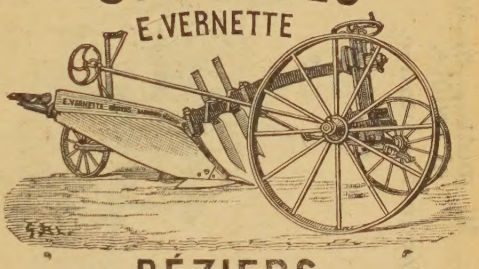

BÉZIERS

HYBRIDES PRODUCTEURS DIRECTS

Les meilleures variétés nouvelles sélectionnées de :

Seibel, Couderc, Bertille-Seyve, Malègues, Baco, Jury, etc.

Authenticité garantie

60 hectares de plantations aux châteaux du Pouget et de Cadoule. Tout acheteur à intérêt à visiter ces vignobles avant de faire un choix. Visites le Mercredi et le Vendredi de chaque semaine jusqu'au 30 août.

Demandez ma nouvelle brochure « **Quelques Hybrides nouveaux choisis** ».

Eric COULONDRE, CADOULE par LUNEL (Hérault)

VIGNES AMERICAINES
PLANTS GREFFÉS et PLANTS RACINÉS
Maison GENDRE, A QUISSAC (Gard)

CUVES A VIN, ALCOOL
avec ou sans revêtement en verre

BORSARI & C° PARIS, 14, Boulevard Magenta
Ingénieurs-Constructeurs BÉZIERS, 75, Boulevard de Strasbourg

Adresses télégraphiques : **Borsari - Paris** **Borsari - Béziers**
Téléphone : **Paris Nord - 16,75** **Béziers 1327**
Projets, devis, visites gratuits R. du C. Béziers, N°· 7010-7011.

R. C. Carpentras N° 1916-357.

VIGNES AMÉRICAINES
EMILE FENOUIL
CARPENTRAS (Vaucluse)

METHODE "JEAN" — Ni motte, ni herbe, ni croûte.
Instruments pratiques pour l'appliquer.

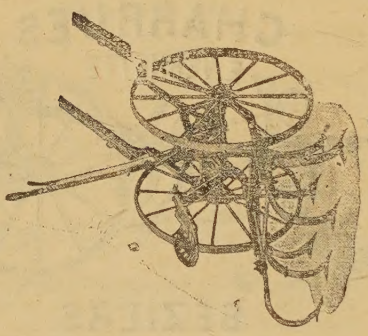

N° 2. — Cultivateur 7 dents à siège, largeur de roue à roue 0 m. 75, largeur de travail de 0 m. 75 à 1 m. 50. Prix : 420 fr.

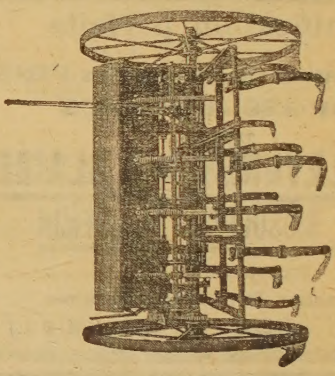

N° 4. — Se fait en 8, 10, 12, 13, 16 et 18 dents avec roues de 1 m 20 pour céréales et de 1 m. pour la vigne. Sa largeur de travail peut atteindre 2 m. 50 avec 18 dents. Peut porter Distributeur d'engrais ou Semoir à céréales.

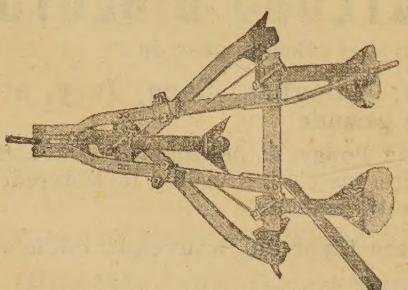

N° 1. — Cultivateur 5 dents, largeur de travail de 0 m. 75 à 1 m. 30. Prix : 170 fr.

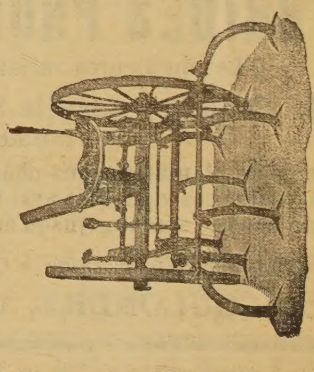

N° 3. — Cultivateur 9 dents à siège, largeur de roue à roue 1 m., largeur de travail extensible de 1 m. à 1 m. 75. Peut porter Distributeur d'engrais ou Semoir à céréales. Prix : 455 fr.

S'adresser à JEAN, constructeur, 18, route de Toulouse, à Carcassonne ou à BARTHELEMY, constructeur, à Latour-sur-Orb (Hérault).

Boutures-Pépinières

41-B, 420 A, 3309, 93-5
et RUPESTRIS DU LOT
DISPONIBLES

au Domaine de Bagnols
par Castelnau-d'Estretefonds (Haute-Garonne)

SOCIÉTÉ ANONYME DES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS
J.-B. TORRILHON
AU CAPITAL DE 7.500.000 FRANCS
CLERMONT-FERRAND, CHAMALIÈRES et ROYAT (Puy-de-Dôme)

Spécialité de **Tuyaux** de toutes dimensions, pour pompes à incendie, arrosage, transvasement des vins, bières, vinaigres, acides, etc., vapeur haute pression, battage de pieux, accouplement de freins, etc.
Caoutchouc pour joints en feuilles de toutes dimensions, avec ou sans insertion ; tabliers de machines, garnitures presses, rondelles pour régulateurs, niveau d'eau, presse-étoupes ; rondelles-cuirettes, etc., etc.
Courroies pour transmissions et pour élévateurs ; tampons pour norias ; balais-racloirs ; tapis caoutchouc.
Vêtements imperméables pour civils et militaires, valets de pieds et cochers ; blouses Torrilhon pour chauffeurs ; articles pour négociants, teinturiers, blanchisseurs et mineurs, etc.
Pneumatiques Torrilhon pour cycles, motocycles,
Bandes pleines et Bandes américaines T. et S. pour camions automobiles.
Chaussures caoutchoutées pour l'hiver et pour les sports, bains de mer, etc. — Talons tournants.

MAISONS DE VENTE Reg. Com. Clermont-Ferrand, N° 2106.
A PARIS, BORDEAUX, LILLE, NANTES, LYON, MARSEILLE, TOULOUSE, NANCY

Comptoir Agricole Cristofini & Vernet, fondé en 1875

VERNET et NOUGARET Succrs BÉZIERS Téléph. 2.11

Les meilleurs produits
Les meilleurs prix

Spécialités

Engrais V. N.	Matières premières.
Guano de Poisson.	Bécot, etc. . . . .
Mérithal.	Contre le Court-Noué.
Pyralor,	Contre pyrale, cochylis, eudémis.

"Sulphoferment"

Le meilleur produit pour la vinification
Plus de 6.000.000 d'Hectos traités pendant les vendanges de 1923.

Le SULPHOFERMENT est garanti conforme au Décret d'Août 1921.

R. C. Béziers. B. 19

ATELIERS AGRICOLES DU LAURAGUAIS

MONESTIER & CAMBIÈS CONSTRUCTEURS

12, avenue Riquet, **CASTELNAUDARY** (Aude)

R. C. Castelnaudary, nº 1595. Téléphone : **70**

POUR VOS **DÉFONCEMENTS** ACHETEZ

UNE **CHARRUE "MC"** ET UN **TRACTEUR "TITAN"** 10/20

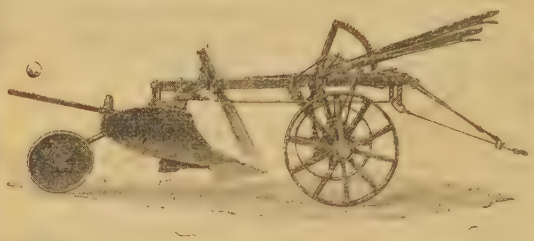

LE MATÉRIEL COMPLET : 12.500 Fr.

Les charrues défonceuses M C sont de notre fabrication ; les tracteurs proviennent des régions libérées, mais sont entièrement remis à neuf dans nos ateliers et garantis 6 mois.

RECONSTITUTION

DES

VIGNOBLES

:: Vignes Américaines ::

AUTHENTICITÉ ET SÉLECTION GARANTIES

Paul GROS & Cie

ROYAN
(Charente-Inférieure)

ALGER
(13, avenue Pasteur)

Les Vins Nouveaux traités par l'OXYGÈNE DIFFUSÉ deviennent immédiatement clairs et peuvent être livrés de suite à la consommation.

L'OXYGÈNE DIFFUSÉ

Procédé et Appareils GRANDCHAMP (breveté S. G. D. G.)

Société I. N. C. O. -- Siège administratif : 38, rue de Châteaudun, PARIS

Agent Régional : D. SPOTURNO, *Ingénieur Agricole*
14, Place de la Victoire, BEZIERS

SOCIÉTÉ NIMOISE D'ENGRAIS ORGANIQUES

Bureaux : 5, rue de la Violette, NIMES — Usine du PONT-DE-JUSTICE, près NIMES

Registre Commerce Nîmes 271.

ENGRAIS ANIMALISÉS

pour toutes Cultures

Bouillie « LA FAVORITE »

MATIERES PREMIERES POUR ENGRAIS

Sulfates de Cuivre, Soufres, Verdet

Sulfate de potasse. Nitrate de soude. Chlorure de potassium. Sulfate d'ammoniaque. Superphosphates. Sang et viandes desséchés.

Acides Tartrique et Citrique. Métabisulfite de potasse. Produits Œnologiques.

TOUS PRODUITS CHIMIQUES AGRICOLES

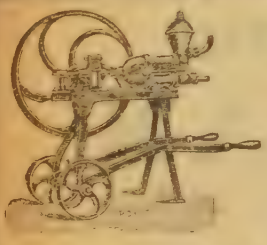

FAFEUR FRÈRES

CARCASSONNE (Aude)
Reg. Com. Carcassonne, N° 1400

POMPES à VIN à courant continu à bras et à moteur.
POMPES à EAU pour tous usages.

GROUPES MOTO-POMPES A ESSENCE ÉLECTRIQUES

Accessoires pour cuves en ciment. Cuivrerie Robinetterie vinicole

PLANTS DE VIGNES

Américains — Fco Américains — Hybrides Producteurs
RACINÉS — BOUTURES — GREFFÉS-SOUDÉS

Jules FENOUIL & GIRAUD — Carpentras (Vaucluse)

Prix et Renseignements sur demande. — Maison de confiance.
(Régistre du Commerce, Carpentras, N° 1894-1895)

Pour les Vendanges prochaines

employez

L'ANHYDRIDE SULFUREUX PICTET

et la SOLUTION NORMALE PICTET
à 8 °/₀ d'Anhydride sulfureux pur

pour Assainissement des Vendanges — Régularisation des Fermentations — Mutage et Stérilisation des Moûts — Préservation, Conservation, Amélioration des Vins.

SULFIDOSEURS PICTET

Désinfection — Dératisation — Destruction des Campagnols.

Tous renseignements franco sur demande

Machines frigorifiques et pour la Fabrication de la Glace

COMPAGNIE INDUSTRIELLE des

PROCÉDÉS RAOUL PICTET

28, rue de Grammont, PARIS

USINE de Fabrication d'Anhydride sulfureux, fondée à Margencel en 1875, transférée en 1924 à Bordeaux-Bastide, impasse Cabiro, quai de Brazza.

(Inscrit au Registre du Commerce, PARIS N° 10848).

DÉPOTS : BORDEAUX, ALGER, ORAN et BONE, TUNIS.

MANUFACTURES RÉUNIES de

PRODUITS CHIMIQUES & MÉTALLURGIQUES

CARLSBAD (Tcheco-Slovaquie)

SOUFRE COLLOIDAL CONCENTRÉ

PLANTASAN

contre OIDIUM, rouille, et tous microbes et parasites de la vigne, chêne, groseillier, rosier, etc.

La dissolution de " PLANTASAN " adhère et ne s'en va plus

Un Kilo équivaut à 100 K° de soufre en poudre.

Echantillon gratuit aux Viticulteurs

ROBERT TALBOT

AGENT DÉPOSITAIRE

MARSEILLE — 52, rue Cannebière, 52

41e Année. — N° 45 9 Novembre 1924

LE PROGRÈS AGRICOLE ET VITICOLE

SOMMAIRE

L. Degrully..... Chronique. — La Brunissure et les engrais potassiques ; — Notes sur l'emploi des engrais ; — L'Electroculture au Congrès d'électrification de Lyon ; — Pour la défense de la Terre ; — Vignes à grands rendements. Revers de la médaille.

Marcel Ott..... Notes sur quelques hybrides producteurs.

A. Arnal..... Grand concours régional agricole de l'Est.

E. H..... Vins à goûts défectueux. Leurs traitements.

Bibliographie..... Le mérinos d'Arles, par MM. Amalbert et A. Orange.

Bulletin commercial. — Observations météorologiques.

CHRONIQUE

La Brunissure et les engrais potassiques

Beaucoup de *brunissure*, cette année, dans les vignes qui portaient une grosse récolte, et même dans quelques autres dont la production fut modeste.

Le brunissement des feuilles aux approches de la maturité est dû, comme l'a indiqué depuis longtemps M. Ravaz, à une rupture d'équilibre entre les réserves de la souche et les besoins des raisins qu'elle porte.

Ce manque d'équilibre se manifeste surtout, naturellement, dans les cas de surproduction. Mais ce terme de surproduction peut également s'appliquer à des vignes de rendement moyen, lorsqu'elles sont établies dans des sols peu fertiles et parcimonieusement fumés.

Si l'on admet, par exemple que, pour une terre très fertile, cultivée intensivement, la surproduction ne commence qu'à 200 hectolitres, ailleurs, dans une terre ingrate, mal entretenue, où la production moyenne est de 40 à 50 hectolitres, une récolte de 80 hectolitres constituera une surproduction relative. Et c'est pour cela que la brunissure n'est pas l'apanage des seules vignes à grands rendements.

Pour éviter, dans la mesure du possible, l'apparition de cette affection — maladie purement physiologique — il convient donc d'assurer à la vigne une alimentation abondante. Lorsque les raisins commencent à grossir et au fur et à mesure qu'ils approchent de la maturité, il leur faut trouver dans la souche et dans les feuilles des quantités importantes d'acide phosphorique et surtout de potasse, celle-ci étant l'élément minéral dominant dans le raisin.

Aussi, et sans négliger l'apport des autres principes fertilisants, semble-t-il indiqué de forcer un peu les apports de potasse lorsque le sol est mal pourvu de cet élément.

L'action favorable des engrais potassiques contre la Brunissure (et aussi contre le Millerandage) a été signalée il y a déjà longtemps dans ce journal (*Progrès Agricole* du 30 décembre 1906), par notre excellent collaborateur M. Carré, alors directeur des Services Agricoles de la Haute-Garonne.

Dans notre numéro du 16 septembre 1923, M. Ravaz conseillait une fumure copieuse, à dominante de potasse : 100 à 200 grammes de chlorure de potassium par souche.

Une expérience faite cette année par M. Zacharewicz confirme les bons effets que l'on peut attendre de cette pratique

« Sachant — dit-il — que cette maladie peut provenir du man-
« que de potasse dans le sol, en 1923 nous avons, dans notre
« vignoble, dont une parcelle était déjà attaquée, fait un essai qui
« a complètement réussi.

« Nous avons, en effet, mis par pied de souche, en plus du fu-
« mier de ferme, 100 grammes de sulfate de potasse dès le 15 no-
« vembre ; nous avons obtenu, cette année, la disparition de la
« maladie, tandis qu'elle s'est déclarée sur les souches avoisinantes,
« qui n'avaient pas reçu de ce sel.

« Nous croyons être utile aux viticulteurs en leur signalant les
« heureux effets du sulfate de potasse sur cette maladie, qui a ten-
« dance à s'étendre chaque année » (1).

Notes sur l'emploi des engrais

On nous demande : « Quelle serait la dose du compost de marc de raisin (formule Roos, rappelée dans notre numéro du 23 septembre) à employer par hectare de vigne. »

(1) Communication à l'Académie d'Agriculture, 15 octobre 1924.

Ce compost présente une composition quelque peu variable ; en moyenne, il renfermerait, d'après M. Roos, 1,5 pour 100 de chacun des éléments principaux : azote, acide phosphorique et potasse.

Si l'on admet qu'une bonne fumure moyenne exige 60 kilos d'azote par hectare, il conviendrait de répandre sur cette surface 4.000 kilos de compost. Dans les vignes plantées à 1m,50, on pourrait adopter le chiffre rond de 1 kilo par pied de vigne, 4.000 kilos de compost renfermant également 60 kilos d'acide phosphorique, ce qui est suffisant dans les terres qui ne sont pas particulièrement pauvres en phosphates. Cependant, le compost étant préparé avec des phosphates insolubles ou peu solubles, il pourrait y avoir intérêt, pour les vignes à forte production, à ajouter en supplément 100 à 150 kilos de superphosphate par hectare.

La dose correspondante de potasse est également de 60 kilos, — trop faible pour un grand nombre de terres. L'adjonction de 150 à à 200 kilos de chlorure ou de sulfate de potasse, donnera souvent des résultats intéressants.

— Un autre lecteur (de la Gironde), nous demande à quelle époque il convient de répandre dans les vignes, les engrais dont la nomenclature suit :

1° *Phosphates naturels, scories, superphosphates, phosphates précipités.*

Tous ces engrais phosphatés peuvent être *partout* répandus dès la fin de l'automne ou en hiver ; il n'y a aucune perte à craindre, et les labours contribueront à les mettre à la portée des racines.

2° *Sulfate de potasse, chlorure de potassium, sylvinite.*

Même réponse, sauf pour les régions très pluvieuses, ou pour les terres très légères où l'application de ces engrais se fera avec moins de chance de perte à la fin de l'hiver ou aux premiers jours du printemps.

3° *Engrais azotés solubles : nitrates de soude, de potasse, de chaux ; sulfate d'ammoniaque.*

Dans la région de l'Olivier, tous ces engrais peuvent être répandus en hiver ; ailleurs, attendre les premiers jours du printemps.

L'Électroculture au Congrès d'électrification de Lyon

Les effluves électriques peuvent-elles sinon remplacer les engrais, du moins stimuler leur action et accroître les rendements de nos cultures?

Dans un intéressant rapport présenté au Congrès de Lyon, M. Emile Blanchard, directeur des services agricoles de Seine-et-Oise, a résumé l'état de cette question qui n'est pas nouvelle, puisque, dès 1749, l'abbé Nollet publiait un ouvrage intitulé : « *Recherches sur les causes particulières des phénomènes électriques et sur les effets nuisibles ou avantageux qu'on peut en attendre* ».

Après lui, Duhamel de Monceau, puis l'abbé Nollet (1789), inventeur de l'électro-végétomètre, plus près de nous Boussingault, Berthelot, Grandeau... se sont occupés de la question, sans pouvoir tirer de leurs études des indications définitives.

Et M. Blanchard est amené aux conclusions suivantes :

« Les agriculteurs, autant que les industriels, ont de tout temps été à l'affût des méthodes nouvelles susceptibles d'augmenter leurs rendements et par conséquent leurs bénéfices. Si les progrès de l'Agriculture ont été plus lents que ceux de l'Industrie, c'est tout simplement parce qu'on ne modifie pas la rotation de la terre ni sa position par rapport au soleil comme dans une usine on modifie la position et le mouvement des machines...

L'emploi de l'électricité en agriculture se généralise en ce moment avec une rapidité surprenante et notre Congrès a plutôt pour effet de constater et d'enregistrer un mouvement que de le créer : il est vrai qu'il doit aussi préciser certaines formules, coordonner les efforts existants et favoriser les bonnes volontés.

Seule l'électroculture n'a pas fait un pas dans le domaine de la pratique. Pourquoi ?

Parce qu'incontestablement rien de positif, ni d'effectivement pratique n'est encore sorti des travaux poursuivis.

Nier que l'électricité agit directement ou indirectement sur la végétation ce serait nier l'évidence, nier les beaux travaux de Berthelot, Grandeau et d'un grand nombre d'autres agronomes. Elle agit comme agissent la chaleur, la lumière, l'oxygène, l'humidité, le gaz carbonique et une multitude d'éléments. On a constaté que l'électricité si elle ne semble pas indispensable, agit cependant, mais on ne nous a pas encore donné le moyen pratique d'intensifier son action pas plus d'ailleurs qu'on n'a pu, dans la véritable culture, modifier les conditions dans lesquelles agissent la chaleur, la lumière et l'air.

Y parviendra-t-on ? C'est possible : je crois quant à moi qu'on trouvera, peut-être, prochainement le moyen de faire jouer à l'électricité un rôle comparable à celui que jouent dans les serres la lumière et la chaleur artificielles. Mais en grande culture, et pour longtemps encore, le rôle prépon-

dérant restera réservé aux machines à travailler le sol, aux engrais les plus divers, aux semences sélectionnées et à la défense des cultures.

Que les agriculteurs, par conséquent, sans se désintéresser des travaux des électrocuteurs, poursuivent sans relâche l'amélioration de leurs procédés culturaux par l'emploi des méthodes connues et qui ont fait leurs preuves.

Surtout qu'ils ne se laissent pas prendre à certaines réclames grossières et niaises qui les invitent tout simplement à renoncer à des méthodes culturales qui leur donnent des résultats pour leur substituer des procédés dont les prétendus inventeurs leur proposent de faire moyennant finances les gênantes et onéreuses installations.

Qu'ils soient bien convaincus que depuis Berthelon et Paulin, l'utilisation de l'électricité atmosphérique, de quelque nom qu'on baptise l'installation, n'a pas fait de progrès. On n'a absolument rien inventé depuis eux et l'expérience prouve que les promesses espérées n'ont pas été tenues... »

— Ne quittons pas le Congrès de Lyon sans signaler la superbe exposition agricole et viticole organisée sous la direction de la Compagnie P.-L.-M.

Les fleurs de la Côte-d'Azur y rivalisaient avec celles des horticulteurs lyonnais : régal des yeux que l'on pouvait compléter en dégustant les excellents vins des Côtes-du-Rhône, du Beaujolais et de la Bourgogne, entre lesquels le choix est parfois difficile ; le mieux, n'est-ce pas, est de rassembler tous ces excellents crus dans sa cave... quand on le peut !

Pour la défense de la Terre

Le 31 octobre, un Congrès réunissait à Béziers les représentants de la plupart des grandes Sociétés agricoles et viticoles de France et d'Algérie, en même temps que ceux de treize départements : Ariège, Aude, Aveyron, Bouches-du-Rhône, Hérault, Gard, Haute-Garonne, Tarn, Var, Gironde, Lot-et-Garonne, Vaucluse, Pyrénées-Orientales.

Le but de la réunion était de protester contre l'application de la loi du 22 mars 1924, qui entraînerait, en même temps qu'une aggravation des impôts sur la propriété pour une durée de vingt ans, en prenant pour base les prix actuels qui sont exceptionnels, un remaniement de la taxe sur les bénéfices agricoles, désormais basée sur la déclaration remplaçant le forfait actuel. Ce serait, comme l'a fait remarquer M. Palazy, qui présidait le Congrès, la comptabilité obligatoire, le contrôle et l'inquisition.

Le Congrès s'est prononcé à l'unanimité contre ces mesures nouvelles et a ratifié la décision prise le 19 septembre, sur la

proposition de M. Lesaché, député de l'Aube, de constituer le *Bloc paysan* pour la défense des intérêts de la Terre :

« Pour étudier et solutionner les graves problèmes économiques et financiers à l'ordre du jour, les dirigeants et les militants de l'agriculture et de la viticulture, représentant plus de un million d'agriculteurs et de viticulteurs du Midi, du Sud-Est, du Sud-Ouest et de l'Algérie, réunis à Béziers le 31 octobre 1924 :

Tous unis par la même préoccupation de sauver l'agriculture française, si menacée par la désertion des campagnes, de protéger pour cela les produits du sol, et ainsi de conserver à la France cette merveilleuse force économique et morale que constituent nos laborieuses populations rurales.

Reconnaissent et proclament la nécessité de pratiquer, entre toutes les régions du pays, une étroite solidarité et de constituer en toute circonstance pour la défense des intérêts agricoles, un front unique

Ils décident en conséquence, que, chaque fois que, dans l'ordre économique, douanier ou fiscal, une branche de la production agricole sera menacée par un danger, les représentants de toutes les autres branches auront le devoir de prêter leur concours le plus absolu et de faire bloc dans l'intérêt des paysans. »

Il va sans dire que cette motion a été votée à l'unanimité.

Vignes à grands rendements. Revers de la médaille

Séduit par les rendements obtenus chez un de ses voisins dont les vignes sont conduites à taille longue, sur fils de fer, un de nos lecteurs, à la veille de faire une plantation nouvelle, nous demande s'il doit imiter cet exemple ?

Il est plutôt difficile de répondre à une pareille question. Il y a du pour et du contre. Il est évident que chaque viticulteur, en particulier, a intérêt à obtenir de grosses récoltes. Mais encore faut-il que le vin récolté conserve assez de qualité pour n'être pas rebuté par le commerce.

Exemple : On nous signale qu'un propriétaire des Bouches-du-Rhône a récolté, cette année, sur une jeune vigne palissée, environ 300 hectolitres à l'hectare. Mais ce vin marque 5 degrés d'alcool... il ne répond à aucune des *règles* œnologiques... et le placement en paraît difficile !

C'est pourtant, suivant la loi, du *vin naturel*, puisque c'est le « produit de la fermentation du raisin frais », mais qui serait bien difficilement accepté par les consommateurs, s'il n'était, au préalable, coupé avec des vins de haut degré.

Les productions de 200 et 300 hectolitres à l'hectare sont, jusqu'ici, tout à fait exceptionnelles. Et, si elles sont avantageuses à

ceux qui en profitent, elles auraient des conséquences fâcheuses si elles venaient à se généraliser.

Bon an mal an, nous récoltons, en France et en Algérie, assez de vin pour nos besoins. Sans doute on peut espérer que le chiffre de la consommation taxée, en grand progrès depuis cinq ans, s'élèvera encore à l'avenir. Mais n'approchons-nous pas de la saturation, dans ce pays où la population reste stationnaire ?

Il y a là un point noir qui grossirait rapidement, peut-être, si l'on s'évertuait partout à doubler le rendement des vignes.

Il est plus facile de signaler ce danger que d'en indiquer le remède, l'intérêt particulier se trouvant ici en opposition directe avec l'intérêt général.

L. Degrully.

NOTES SUR QUELQUES HYBRIDES PRODUCTEURS

Château de Selle, Les-Arcs-sur-Argens (Var)
Octobre 1924.

Champ d'expérience du Pellegrin, La Londe (Var).
Plantation franc de pied de 1919.
Cinquième feuille. Troisième année de production.

Plants témoins, comme l'an passé, choisis parmi les meilleurs plants français et parmi les anciens hybrides, cultivés depuis plus de vingt ans : Aramon, Carignan, Ugni blanc, Jacquez, Alicante Rupestris Terras n° 20. Ils sont cultivés et analysés dans le champ d'expérience et à côté dudit champ, par groupes de dix pieds. Les boutures manquées n'ont pas été remplacées. La plantation établie en cordon de Royat de 1 m. 80 permet d'allonger les souches pour compléter les vides. Un pied qui couvre 3 m. 60 de longueur de fil de fer est compté comme pouvant produire autant que deux souches, taillées à sept coursons de deux yeux francs. Une disposition semblable permet de planter 3.000 pieds à l'hectare, de sélectionner à la taille en hiver 21.000 coursons et de prévoir pour la vendange 84.000 grappes, si la saison favorise la maturité de chacune. Ce nombre a été largement dépassé par 16 producteurs, en effet :

Cette année dans le champ d'expérience, la sortie des fleurs a été très abondante et le temps a favorisé leur maturité : nous avons souvent compté sur le 829-6 Malègue jusqu'à cinq grappes par œil franc, et leur grosseur, dans l'ensemble, a été aussi bonne que l'an passé. Les vrilles ont été, chez certains hybrides, longues et abondantes ; elles ont gêné la cueillette.

La Cochylis a provoqué une violente attaque fin mai. Certaines qualités ont été complètement dépouillées de leurs fleurs. Le Mildiou a été peu actif par contre. L'Oïdium a fait des dégâts du 5 au 10 juillet et en août, surtout sur les numéros suivants : 1077 S., 450 BS., 453 BS., 157 G. Gir., 5308 S., sur lesquels il a fallu procéder à un second soufrage.

Au premier septembre, la forte végétation due aux pluies bienfaisantes de juillet et d'août a nécessité un effeuillage léger au niveau des raisins, car la maturité, sans le soleil, eût été impossible. Il en est résulté un surcroit de dépenses de main-d'œuvre.

Dans l'ensemble, le degré alcoolique n'a pas atteint celui de l'an passé, supérieur de 6 dixièmes.

La vendange des hybrides a eu lieu cette année le 24 septembre. Elle a été exécutée au moyen du sécateur à ressort. Le 7120 C. n'était pas mûr et aurait pu gagner encore deux ou trois degrés d'alcool, pour atteindre 12 degrés, comme nous l'avons trouvé vers le 10 octobre en grande culture. Le 4633 S. blanc était vert et n'a pas été cueilli ni contrôlé ; il est de troisième époque ; son raisin, bien exposé au soleil, a un léger goût foxé qui disparaîtrait en partie à la vinification. Ce goût désagréable a reparu souvent pendant les grandes chaleurs de l'été. Parmi les cépages qui présentent cet inconvénient, citons :

Isabelle de la Vallée du Var ;
1808 BS. ;
21-2 Monnier ;
829-6 Mallègue ;
4643 S. ;
Noah-sélection Lamouroux ;
453 BS. ;
1000 S. ;
4633 S. ;
450 BS. ;

Les propriétaires qui consomment eux-mêmes leur récolte s'habituent très bien à ce goût : ils font comme les Américains qui n'en connaissent pas de meilleur. Pour les vins destinés au commerce, l'inconvénient est sérieux, même lorsqu'un tel cépage n'entre dans l'encépagement que dans la proportion de 10 o/o. La vente en est rendue parfois difficile.

Le rendement hectolitres à l'hectare (jus de goutte seulement) vinification en blanc : de 45 à 60 o/o du poids des grappes récoltées sur 10 pieds, a été fortement augmenté sur l'an passé chez le 7120 et le 4703. Amélioration chez le 14-2 Monnier, le 2 Couderc, le 2 G. Gir., le 1077 S., le 2859 S., le 1 S. Il y a diminution chez 5163 S., 4638 S., Baco 1 et 24/23.

De cette expérience, nous extrayons le tableau suivant qui servira d'introduction à l'étude des hybrides du Domaine en 1924. On y trouvera les résultats calculés à l'hectare, en supposant que trois mille pieds de cet hectare ont été productifs.

L'étude du tableau II nous permet de faire les remarques suivantes :

Colonne 14. — La Carignane et l'Ugni blanc nous ont montré toutes leurs qualités, surtout celle de la grosseur moyenne des grappes qui atteint pour la première 283 et la seconde 291 grammes. Le Malègue 829-6 vient après avec le poids de 218 grammes. Puis le Mounier 21-2 avec le poids de 217 grammes.

Colonne 13. — Le rapport Hectos-Heures de vendanges met en relief les qualités du S. 468, du B. S. 822, du S. 4703, du Mounier 21-2 et du S. 4643 rosé.

I. — TABLEAU DES TÉMOINS (1)

RECOLTE 1924	(2) Nombre de grappes à l'Ha.	Note	(3) Heures de coupeuses à l'Ha.	Note	(4) Jus de goutte kg. à l'Ha. en Hl.	Note	(9) Kilos de vendange à l'Ha.	Note	(5) Jus de vendange p. 100	Note	(11) RAPPORTS Grappes / Hr. Vge = (2)/(3)	Note	(13) Jus / Hr. Vge = (4)/(3)	Note	(8) Reprise de bout. en place o/o	(10) Mustimètre degré alcool.	(14) Poids moyen de la grappe
A. R. Terras 20....	135900	21,6	160	9	45	6,9	10000	13	45	8,5	135900 / 160	17	45 / 160	5,6	90	11,5	0,074 Note 7,4
Jacquez	73500	13,6	120	13	69	10,7	12500	16,4	55	13,5	73500 / 120	12,2	69 / 120	11,5	80	12	0,169 Note 16,9
Aramon	42300	7,4	90	16	51	7,8	9300	12,2	55	13,5	42300 / 90	9,4	51 / 90	11,3	»	8	0,220 Note 22
Carignan	39300	6,8	60	19	61	9,3	11100	14,7	60	16	39300 / 60	13	61 / 60	20,4	»	10	0,283 Note 28
Ugni-Blanc	45300	8	90	16	72	11	13200	17,3	55	13,5	45300 / 90	10	72 / 90	16	»	12	0,291 Note 29

(1) Nous conseillons de comparer ce tableau à celui de 1923 (40e année, *Progrès Agricole* du 28 octobre 1923, n° 43).
Nous renvoyons aussi le lecteur à cet article, s'il s'intéresse à la méthode employée pour calculer les notes à attribuer à chaque variété étudiée.

II — TABLEAU DES HYBRIDES CULTIVÉS EN 1924

	NOMS et places des variétés étudiées	(8) Note de facilité de reprise par bouture	(9) Note Quantité kg. Vend. à l'Ha.	(10) Degré alcool lu sur Mustim.	(11) Note de facilité de cueillette au sécateur	(12) Note du rendement Hl. à l'Ha.	(13) Note d'après Rapport Hl. heures de cueillette	(14) Note sur Poids moyen des grappes	(15) TOTAL des points des Notes obtenues	OBSERVATIONS 1924 Pendant la végétation	Qualité du Moût	Appréciation du vin fait
TÉMOINS ROUGES	Carignan	20	14^{7}	10	13	9^{3}	20^{4}	28^{3}	115^{7}	oïdium	franc	fruité
	Aramon	20	12^{2}	8	9^{4}	7^{8}	11^{3}	22	90^{7}	peu de fl.	franc	ordinaire
	Jacquez	16	16^{4}	12	12^{2}	10^{7}	11^{5}	16^{9}	95^{7}	très chargé	franc	ordinaire foncé
	Terras N° 20.	18	13	11^{5}	17	6^{9}	5^{6}	7^{4}	79^{4}		franc	ordinaire clairet
ROUGES 1	C. 7120.....	20	36	10	14^{2}	21	12^{2}	17^{4}	130^{8}	indemne	franc	plat rosé
2	S. 1077.....	16	30	10	18	16	14^{6}	14^{4}	116	Eudémis	teinturier	fruité de conserve
3	S. 4703.....	18	19^{5}	8^{5}	16^{4}	12	14^{6}	17^{8}	106^{8}		bronzé	plat métallique
4	Mounier 21-2.	12	14^{8}	12	13^{7}	8^{7}	14^{9}	21^{7}	97^{8}		framboisé	bronzé
5	S 1000.....	20	11^{7}	12^{5}	17^{8}	6^{8}	10	11^{3}	90^{1}		framboisé	rosé capiteux
6	S 2307.....	14	15^{2}	10	18^{8}	8^{5}	9	10^{5}	86		madéré	fruité fin
7	Mounier 14-2.	18	19^{5}	9	10^{3}	12^{3}	5^{7}	14^{1}	85^{9}		franc	plat teinturier
8	S 1.....	16	18^{7}	9^{5}	10^{6}	10^{9}	8^{4}	11^{7}	85^{8}		amertume	dur rosé
9	B.S. 1808	14	8	10^{5}	26^{8}	5^{2}	12	8^{1}	84^{6}		moisit vite	bronzé
10	G Gir. 2	10	15^{1}	10^{5}	14^{8}	10^{7}	11	12^{4}	84^{5}		franc	ordinaire
11	Baco 24-23 ..	16	11	13^{5}	21^{3}	6^{8}	8	7^{6}	81^{2}		bronzé	madéré
12	Malèg. 829-6	6	13	9	17^{8}	7^{7}	8^{3}	21^{8}	83^{3}		framboisé	plat rosé
13	Fructidor....	20	14	11^{5}	13	8^{5}	5^{7}	8^{7}	81^{4}		teinturier	goût cassis

HYBRIDES	14	Fontan.. ...	20	6[4]	11	17[5]	4[2]	9[8]	11[2]	80[6]		métallique	ordinaire
	15	S. 5163	4	8[2]	11[5]	18[6]	4[7]	15[5]	16[9]	79[4]		framboisé	goût d'herbe
	16	BS. 822	14	16[2]	8[2]	6[4]	7[4]	14[6]	13	79[8]		ordinaire	goût d'herbe et Noah
	17	S. 463.....	4	9	11	19	6[2]	16	14[5]	79[5]		franc	fruité
	18	C. 106 51	20	12[2]	11	16[9]	6[4]	5[3]	6[9]	78[7]		fort	goût d'herbe
	19	C. 132-11.....	13	10[8]	9[2]	14[7]	6[9]	9[7]	12[7]	77		ordinaire	dur verdeur
	20	C. 106-46	18	9	11[5]	15	4[8]	6[4]	8	72[7]		goût d'herbe	métallique
	21	Baco 1	18	7	13[5]	15[7]	4[6]	5[7]	7[1]	71[6]		bronzé	madéré
	22	C. 2.....	8	14[9]	8	10[8]	8[7]	7[2]	13[2]	70[8]		franc	ordinaire
	23	Drômois.....	18	7[6]	13[5]	12[2]	4[6]	2[7]	4[4]	63		capiteux	reste sucré bon
	24	580 Jurie....	14	12[8]	10[5]	8[2]	6[2]	2[3]	6[3]	60[3]		goût d'herbe	plat
TÉMOIN BLANC		Ugny blanc..	20	17[3]	12	10	11	16	29[1]	115[4]		plat	ordinaire
HYBRIDES BLANCS	1	S. 4643 rosé..	14	16[5]	10	17[1]	9[5]	15[8]	18[6]	101[5]		bronzé	framboisé
	2	S. 2859 rosé .	10	21[2]	10	12[2]	12[7]	10[9]	18	95		rosé	ordinaire
	3	G Gir. 157..	20	15[8]	11	15[2]	10	6[1]	8[1]	86[3]		blanc	fruité, mét. en vieil.
	4	Lamouroux..	16	10[2]	9	18[3]	6[5]	11[2]	11[2]	82[6]		framboisé	blanc
	5	S. 5307.....	20	10[3]	10	18[6]	6[6]	8[6]	8[3]	82[4]	belles grap.	—	franc
	6	S. 4638.....	2	7[6]	11	15[1]	4[6]	7[9]	10[5]	58[3]		rosé dur	goût de fraise

S 5308..... les grappes en fleur ont été détruites par l'eudémis en juin.
S. 4633..... vert, le 27 septembre — trop tardif — léger goût de foxé (vert jus).
S. 453..... teinturier — foxé goût persistant.

III. — TABLEAU

permettant la comparaison des résultats des deux premières récoltes

	PLACE actuelle après deux ans de récolte	PLACE obtenue en 1923	PLACE obtenue en 1924	Sur le total des points		PLACES qui diffèrent peu
				Gains en 1924 sur 1923	Pertes en 1924 sur 1923	
1	Carignan	1 ter	2 bis	+ 4⁹		perte 1 place
2	Aramon	1 bis	4 bis		— 23⁸	
3	Jacquez	10 bis	4 bis	+ 17⁶		
4	Terras n° 20...	20 bis	17 bis	+ 13⁵		gain 3 places
1	S. 1077	1	2			perte 1 place
2	S. 1000	4	5			perte 1 place
3	Malèg. 8296...	2	12		— 19	
4	Mounier 14-2...	11	7			
5	Fructidor.....	5	13			
6	C. 7120.....	18	1	+ 60		
7	Mounier 21-2..	16	4	+ 24		
8	Fontan	6	14			
9	Baco 24-23....	10	11			perte 1 place
10	BS. 822.....	8	16			
11	S 2007.....	19	6			
12	S. 4703.....	22	3	+ 45		
13	S. 106-51	7	18			
14	BS. 1808.....	17	9			
15	Jurie 580	3	24		— 27	
16	S. 1	20	8			
17	C. 132-11	9	19			
18	S. 5'63.....	13	15			perte 2 places
19	G. Gir. 2.....	21	10	+ 22		
20	C. 106-46.....	14	20			
21	Baco 1	15	21			
22	C. 2.....	24	22			gain 2 places
23	Drômois.....	23	23			places ident.
1	Ugni blanc	premier	premier			places ident.
1	S. 4643.....	2	1	+ 17		gain 1 place
2	Lamouroux....	1	4		— 2	
3	S. 2859.....	3	2	+ 16		gain 1 place
4	G. Gir. 157....	4	3	+ 7		gain 1 place
5	S. 4638.....	6	6	+ 12		places ident.
	S. 468.....		17			Ces cinq hybrides n'ont pas concouru en 1924 pour la moyenne des deux années.
	S. 53 7.'.....		5			
	S. 453.....	12				
	S. 5308.....	5				
	S. 4633.....	maturité trop tardive.				

Colonne 12. — Rendement à l'hectare. Parmi les témoins, l'Ugni blanc (72 hectos) et le Jacquez (69 hectos), largement dépassés cette année par le C. 7120 (135 hectos) et le 1077 S. qui a donné 105 à l'hectare.

Colonne 11. — La cueillette a été facile et rapide pour le Terras, le B. S. 1808, le Baco 24-23, le S. 468, le S. 1077, le S. 2007, le S. 5163.

Colonne 10. — Le degré le plus haut a été obtenu avec le Baco 1 (24-23) et le Drômois qui ont accusé 13°5.

Colonne 9. — Les kilogrammes de vendange pesée ont été forts pour :

C. 7120	avec	27.300	à l'hectare
S. 1077	—	23.400	—
S. 2859 rosé	—	15.750	—
S. 4703	—	15.300	—
Mounier 14-2	—	15.240	—
S. 46-43	—	13.600	—

Colonne 8. — Rien à signaler de plus que l'an passé. Les notes restent les mêmes.

Avec le tableau III, nous obtenons le classement résultant des moyennes des deux premières années de production :

C. 7120 gagne 17 places avec 60 points de plus qu'en 1923.
S. 4703 fait un saut avec gain de 45 points de plus qu'en 1923.
Mounier 21-2 gagne 9 places avec gain de 24 points de plus qu'en 1923.

Grâce à sa constance, le S. 1077 reste premier. S. 1000 passe second.
Baco 24-23 même constance. S. 4643 gagne la première place des blancs.

Marcel Ott,
Ingénieur agronome.

GRAND CONCOURS RÉGIONAL AGRICOLE DE L'EST

Concours spécial de la race chevaline ardennaise

Au début de l'année 1924, M. Schor, président du Syndicat d'élevage du cheval de trait du territoire de Belfort, obtint, de la Fédération des Associations de l'Est pour l'élevage du cheval ardennais, que la Ville de Belfort fût choisie comme siège du Concours spécial de la race ardennaise en 1924.

Ce choix fut ratifié par le Comité du Conseil de l'Office Régional de l'Est et par le Ministère de l'Agriculture.

Si ce choix a réuni l'unanimité des suffrages, la Ville de Belfort le doit à son passé historique si enviable, à sa situation géographique aux portes de l'Alsace, de la Franche-Comté et de la Suisse, régions dans lesquelles l'élevage du cheval ardennais, trop peu connu, gagnerait à être développé.

Une commission, nommée par M. le Préfet de Belfort, tint ses séances sous la présidence de MM. Félix Laurent, Inspecteur général de l'Agriculture, Directeur honoraire de l'Agriculture et Edmond Miellet, député, président de la Société des Agriculteurs du Territoire de Belfort.

Il fut décidé que, pour être admis à concourir, les animaux devaient présenter les caractères de la race ardennaise tels qu'ils sont définis dans le Stud-book de la race.

Les jurys comprenaient 3 membres : 1 représentant des haras et 2 éleveurs nommés par le Ministre de l'Agriculture sur la proposition de M. le Préfet de Belfort et choisis sur les listes dressées par l'Office régional de l'Est.

Les six jurys, sous la présidence de M. Jousset, Inspecteur général des Haras, eurent à examiner des chevaux purs — l'ardennais n'étant pas un produit de croisement — la plupart de *bons raceurs*, bâtis en hercules aux allures légères.

Pour prendre part aux Concours les animaux ne devaient pas avoir atteint un engraissement exagéré et une commission de classement et d'élimination vérifiait, dès leur arrivée, l'âge des animaux, leurs caractères extérieurs, etc... Une contribution de 10 francs, par animal déclaré, était versée à la Société organisatrice du Concours et l'article 6 du règlement stipulait, que, dans une même section, un même exposant ne pouvait recevoir que les prix attribués à ses deux sujets classés les premiers.

156 chevaux composaient l'exhibition, l'une des plus importantes qui ait été réalisée depuis la guerre.

Malheureusement, pendant toute la durée du concours, une pluie diluvienne ne cessa de tomber ; de mémoire de centenaire on n'avait vu dans la région un temps pareil !

Le tableau ci-dessous fait connaître, par département, les origines des animaux exposés :

Départements	Etalons	Pouliches	Juments
Ardennes	6	10	7
Haute-Saône	8	9	9
Marne	3	2	6
Meurthe-et-Moselle	6	—	—
Meuse	7	8	10
Moselle	7	3	2
Seine-et-Marne	11	3	4
Vosges	4	6	4
Territoire de Belfort	2	2	6
Côte-d'Or	4	2	—
Doubs	1	—	—
Haute-Marne	3	—	1
Totaux	62	45	49

* * *

A Vesoul, l'année dernière, il y avait une présentation aussi nombreuse que la nôtre mais moins homogène : dans les mâles la catégorie des 3 ans présentait seule des sujets intéressants, bien dans le type ardennais petite taille. Dans les pouliches, 4 ou 5 étaient à retenir et dans les juments on retrouvait quelques représentants de marque de vieilles écuries qui se reconstituent depuis la guerre et dont la présence des propriétaires était faite pour donner aux concours futurs une impulsion nouvelle.

En 1924, les Concours de *Paris* et de *Bar-le-Duc*, montrèrent cet effort encore plus accusé ; les départements de la Meuse et des Ardennes firent des exhibitions imposantes et s'arrachèrent les premiers prix laissant derrière eux le département de Meurthe-et-Moselle.

A *Belfort*, le 25 août 1924, la situation est la même, prédominance de la Meuse et des Ardennes, la Meurthe-et-Moselle n'ayant fait qu'une participation insignifiante. Les robes sont très uniformes, 75 à 80 o/o des animaux sont rouan ou aubère.

1° *Etalons.* — *Dans les 30 mois*, sur 21 sujets inscrits, 12 ont été retenus par le jury. En tête le poulain César, déjà classé 1er au Concours de Paris, 1 m. 58, aubère, tour de poitrine 2 m. 15, canon 0,27, appartenant à M. René Michel, né et élevé dans les Ardennes. Il est rablé, puissant et possède des articulations remarquables. Son père s'appelle aussi César, ardennais rouan de premier ordre, importé de Belgique par les Haras, pensionnaire de Montier-en-der ; sa mère est alezane, 1 m. 58, âgée aujourd'hui de 10 ans, a des aplombs parfaits, une ossature puissante, une poitrine profonde, autant de qualité rares chez les femelles.

César a été acheté 25.000 francs par M. Marloy, à Grandpré (Ardennes). Il restera donc dans la région et nous le verrons dans d'autres concours.

Le deuxième prix a été attribué à Albion, beau sujet aubère (2e prix à Paris) appartenant à M. Collet, de Lisle-en-Barrois (Meuse).

Viennent ensuite Beausire et Agadir sujets bien musclés et bâtis en force.

Dans les étalons de 3 ans on a respecté le classement de Paris ; le premier prix a été donné à Abel de Gambremont, à M Georges Collet, type de l'ardennais, petite taille, très bon modèle, beaucoup de profondeur et d'expression ; le 2e prix, Voluptueux, à M. René Michel, a une ossature puissante et des allures remarquables. Olympien, classé 3e, est un très bon sujet qu'on verra dans le concours de 1925 en bonne place.

Le lot de beaucoup le plus important fut celui des *étalons de 4 ans et au-dessus*, 26 sujets présentés, 23 lauréats. En tête le champion de Paris Utile aubère, 1 m. 58, élégant, puissant, appartenant à M. Masse, de Chuffily (Ardennes) ; Ulysse, 2e prix (1er prix à Paris dans les ardennais de grande taille). Sujet à mérite presque égal avec le précédent, appartenant à M. Jonniaux, à Grandpré (Ardennes). Quoique de plus petite taille, plus ramassé, Utile convient mieux à la région qu'Ulysse, aussi le jury lui a-t-il attribué le prix de 700 francs prévu dans cette catégorie, le prix de championnat, le prix d'honneur des étalons.

Monico, Vainqueur sont aussi de très beaux sujets et le jury a été très embarrassé pour les classer.

Dans cette section, les sujets étaient excellents de puissance et d'harmonie ; les frères Michel de Maurevert présentaient 6 sujets.

2° *Pouliches.* — 1° 26 sujets de 2 ans, 14 prix. Garçonne, 1er prix à M. Gravier, est un joli modèle qui fera une bonne poulinière. Viennent ensuite les écuries de MM. Desoutter, Collet, Tassot, Michel, etc.

2° 24 sujets de 3 ans, 19 prix, appartenant aux mêmes grands éleveurs, qui sont dépassés cette fois par M. Tassot avec sa pouliche Uranie, première de la section, et M. de Tassigny avec Adèle, qui est deuxième.

3° *Juments.* — Cette section fut divisée en deux sous-sections ; la première, pour les juments suitées, dans laquelle M. Tassot remporte les trois pre-

miers prix avec Princesse, Quinine et Odette ; la deuxième, juments non suitées, où M. de Tassigny remporte les 1er, 4e, 8e et 18e prix ; sa jument « La Reine », première de cette sous-section, mérite ce beau nom, par la perfection de ses formes. 48 bêtes de choix étaient en ligne pour 39 prix, nous avons enregistré dans cette section un sérieux progrès sur les concours précédents ; c'est heureux qu'il en soit ainsi les juments poulinières ont une large part dans l'avenir de la race.

* * *

Ce rapide coup d'œil sur les meilleurs sujets qui méritaient une mention spéciale, va nous permettre de dégager plus aisément les leçons du concours, leçons qui auraient été plus profitables aux visiteurs, aux exposants si les rayons de soleil nous avaient favorisés.

Nous avons vu au Concours de Belfort, l'élite de l'élevage ardennais ; les éleveurs, instruits par les concours précédents, n'avaient amené que des sujets conformes au type décrit par les grands parrains du cheval ardennais, Marange, Corneau, Cournault, de Tassigny, Collet, Tassot, Desoutter, Zeer, Boilleux, Beurdouche, Huchon, Chone, pour ne citer que ceux qui nous firent l'honneur d'une visite.

Nous avons remarqué que les acheteurs étaient rares, cependant ceux du Jura, du Centre de la France, du Midi, qui ont pu admirer l'homogénéité du concours, nous ont déclaré que pour eux, ils attacheraient à l'avenir moins d'importance à la robe rouan et aubère, dont ils ne méconnaissaient pas la valeur, mais qu'ils accorderaient volontiers, *aux femelles*, le même prix si la robe était baie ou alezan. Dans l'Est, nous sommes plus exigeants, plus difficiles, notamment dans la Meuse, les Ardennes, la Haute-Marne, la Hte-Saône, la Meurthe-et-Moselle, les robes rouan et aubère sont préférées à toutes les autres, que ce soit pour les étalons ou les juments.

Il est regrettable que certains départements qui par leur situation étaient à même de présenter de beaux sujets aient cru devoir s'abstenir ; de ce fait un élément intéressant de la réunion faisait défaut.

Les animaux du Territoire de Belfort, de la Haute-Saône, de la Côte-d'Or, n'étaient pas aussi confirmés dans le type ardennais qu'on eût pu le désirer. Les éleveurs de ces régions devront se procurer, de concert avec leurs syndicats d'élevage, des reproducteurs mieux établis et plus créancés dans le type de l'ardennais de petite taille, à modèle ramassé, du genre de l'étalon « utile » de M. Masse, type qui paraît qualifié pour les terrains de fertilité moyenne de cette région. En ce qui concerne les pouliches, « Uranie », à M. Tassot, se rapproche du gabarit que nous avons à rechercher dans la région de l'Est ; ce n'est que par suite d'un aplomb défectueux des membres antérieurs que la préférence a été donnée, pour le prix d'honneur, à Princesse, de M. Tassot.

Le cheval près de terre, osseux, large, ne dépassant pas 1 m. 58 à 1 m. 60 est le meilleur ; dans la Meuse, dans les Ardennes, dans la Moselle, on préfère un plus grand format, « le moyen ardennais » ainsi que certains le désignent, réservant le nom de « grand ardennais » aux chevaux belges de la race brabançonne qu'on a tendance à considérer comme des ardennais. Nous devrions, au contraire, les distinguer et même les exclure de la famille ardennaise si justement renommée. Si le Nord de la France peut trouver des avantages à produire ce gros cheval, qu'il le produise, et comme il est beau, il trouvera facilement son prix. Quant à nous, si nous voulons garder à no

tre race ardennaise sa légitime réputation longtemps encore, il faudra adopter un type plus précis et qu'on ne laisse pas s'égarer les éleveurs en autant de types qu'il existe de fantaisies locales ; un élevage chevalin est long à mettre au point, c'est donc dès maintenant qu'il faut agir. Les élèves de cette année sont très bons comme corps et comme dessus, il reste à leur donner un peu plus d'os, un peu plus de membres. Pour l'Est, — où nous persistons à réclamer des reproducteurs de petite taille —, il faut une nourriture plus appropriée, abondante, et riche en éléments concentrés et minéraux. Employer dans les pâtures, prairies naturelles, terres labourables, plus d'engrais, notamment ceux à base d'acide phosphorique et de chaux.

Des étrangers achètent en ce moment, paraît-il, en grand nombre nos jeunes pouliches de 18 mois à des prix avantageux, 2.500 à 3.000 francs ; vendre les pouliches de qualité, c'est vendre la poule aux œufs d'or « *pas de pouliches, pas de bonnes mamans* ». C'est l'évidence même ; nos éleveurs sont trop renseignés sur leur véritable intérêt pour se livrer à une opération semblable. Faudra-t-il devant les hauts cours atteints par les femelles, envisager des primes de conservation ainsi que cela se fait en Belgique ?

L'Office régional de l'Est a inauguré la méthode pour les étalons de 3 ans et si un effort pour les pouliches lui était demandé peut-être accorderait-il son appui financier.

Au Concours de Belfort, aux Congrès de Chaumont et de Lyon, nous avons rencontré des éleveurs qui ont de grands projets, connus d'ailleurs de la Fédération des Associations d'élevage du cheval ardennais de l'Est, du Studbook, de l'Office régional de l'Est, autant de Compagnies qui vont concentrer leurs efforts pour donner encore davantage un plus vif éclat à la race ardennaise.

* * *

Les prix de championnat, les prix d'ensemble, sont attribués selon une méthode qui ne répond pas au but pour lequel ces prix sont faits ; on devrait aussi créer dans les Concours futurs, comme cela existe pour les bovins, des prix de famille pour mettre en valeur les bons raceurs.

En résumé le Concours de Belfort a mis en lumière une fois de plus la supériorité de la race ardennaise ; producteurs et acheteurs ont été satisfaits, la Société des Agriculteurs du Territoire de Belfort ne pouvait désirer, pour ses efforts, une plus sincère récompense.

A. Arnal,
Directeur des Services agricoles
du Territoire de Belfort.

VINS A GOUTS DÉFECTUEUX

LEURS TRAITEMENTS

Les goûts défectueux accidentels constatés dans les vins ont pour origine les causes les plus diverses.

Suivant leur provenance on peut classer ces goûts anormaux en plusieurs groupes :

1° Ceux apportés à la vendange ;

2° Les goûts contractés par le moût pendant son extraction ou au cours de la fermentation ;

3° Les goûts dus à la vaisselle vinaire où le vin est conservé.

Goût défectueux apportés par les raisins. — Les goûts anormaux apportés par les raisins peuvent, dans certains cas, provenir du sol (goûts de terroir) ; des engrais ; et, parfois, du voisinage de matières odorantes (usines et entrepôts situés à proximité du vignoble).

Les accidents atmosphériques (grêle, oïdium), les insectes et maladies cryptogamiques (cochylis, pourriture grise) sont susceptibles de donner aux raisins des mauvais goûts qui se retrouvent nettement dans les vins faits.

Enfin, les traitements tardifs des vignobles par les produits anticryptogamiques et insecticides, à base de créosote, chaux, etc... peuvent donner naissance à des goûts particuliers.

Goûts apportés pendant l'extraction du moût et au cours de la fermentation. L'extraction du moût étant une opération rapide, il est rare de constater dans le vin des goûts défectueux provenant de l'outillage qui a servi à cette opération. Le cas peut toutefois se produire si l'on utilise des appareils de propreté douteuse, ou si l'on a eu recours, pour assurer leur conservation, à des peintures spéciales contenant des produits odorants (vernis à base d'huile de houille ou de goudron).

Pendant la fermentation, les récipients défectueux ou mal affranchis, peuvent aussi céder certains mauvais goûts (futé, moisi, pourri, terreux).

Dans les vendanges sulfitées il se produit parfois, pendant la cuvaison, des réactions donnant naissance à de l'hydrogène sulfuré, le vin obtenu possède dans ce cas une odeur désagréable d'œuf pourri.

Goûts défectueux dus à la vaisselle vinaire. — Mais, c'est surtout au contact de la vaisselle vinaire où le vin est conservé, qu'il risque, par suite d'un séjour prolongé, de contracter des goûts fâcheux les plus divers.

Les matières odorantes exhalées dans les celliers par certains produits (engrais, denrée) ou même dans le voisinage des caves, sont également susceptibles de communiquer des goûts anormaux au vin durant sa conservation.

Traitements. — Cette énumération, très incomplète, des goûts accidentels que l'on peut trouver dans les vins, nous montre que ces défauts sont très nombreux et variés. Par contre, les traitements permettant de les corriger sont limités.

Comme en toutes choses, il est plus intéressant de prévenir que d'avoir à guérir. Par suite des soins donnés à la vaisselle vinaire et des précautions qu'on prendra pour affranchir celle-ci de tous les goûts ou odeurs qu'elle peut communiquer au vin, on évitera un grand nombre d'interventions

Pour atténuer les mauvais goûts, on a bien donné, il est vrai, de nombreuses recettes, mais la plupart sont inefficaces ou insuffisantes. Pour ce qui concerne les vins destinés à la vente, le vigneron ne peut d'ailleurs avoir recours qu'aux manipulations et pratiques reconnues licites par le décret du 19 août 1921.

Parmi les traitements susceptibles de corriger certains goûts défectueux (1), il y a lieu de mentionner : les soutirages avec aération, les collages, l'addition de farine de moutarde, le traitement au charbon de bois.

(1) Parmi les mauvais goûts, il est impossible de faire totalement disparaître certains d'entre eux, le goût de goudron, par exemple.

Soutirages. — Le soutirage à l'air du vin défectueux donne en général de bons résultats lorsque le mauvais goût est dû à des produites volatils ou susceptibles de s'oxyder à l'air. C'est le cas des vins possédant le goût d'acide sulfureux ou d'acide sulfhydrique.

Lorsqu'il s'agit d'éliminer ce dernier, il faut soutirer le vin à l'air en ayant soin de faire brûler dans le foudre ou la cuve d'entonnage quatre grammes de soufre par hectolitre de contenance. La réaction qui se produit au contact de l'acide sulfureux et de l'hydrogène sulfuré élimine ce dernier sous forme de souffre libre.

Collages. — Lorsqu'il s'agit de mauvais goûts dus à des combinaisons avec le tanin (goûts de bois, de sec, de râfle), le collage avec des produits à base de gélatine ou de caséine est une opération qui réussit à atténuer ces défauts.

Traitement à la farine de moutarde et au charbon de bois. — L'emploi de la farine de moutarde, de préférence non lavée à l'eau, est efficace pour faire disparaître ou atténuer les mauvais goûts dus à des substances solubles dans l'huile (goûts de pourri, de moisi). La farine de moutarde agit par l'huile qu'elle contient. On l'emploie à la dose de 15 à 50 grammes par hectolitre de vin suivant l'intensité du goût de moisi. Elle a aussi l'avantage de protéger le vin contre des altérations ultérieures.

L'opération s'effectue en délayant au préalable la farine de moutarde dans cinq à six fois son poids de vin, puis on mélange la farine délayée au vin défectueux que l'on brasse à deux ou trois reprises à des intervalles de 24 heures, après quoi l'on soutire deux ou trois jours après le traitement.

Le charbon de bois a la propriété d'absorber certaines odeurs (goût de fût, de croupi). On l'utilise à cet effet en filtrant le vin à goût défectueux à travers du charbon de bois pulvérisé disposé dans un tonneau.

Lorsqu'il s'agit de traiter avec la farine de moutarde ou le charbon un lot de vin assez important (un foudre ou une cuve), il convient d'effectuer un essai préalable sur un petit fût par exemple, de façon à se rendre compte de l'efficacité du traitement et de la dose de produit à employer.

E. H.

BIBLIOGRAPHIE

Le mérinos d'Arles, par M. Amalbert, professeur d'agriculture, et A. Orange, président du Syndicat des éleveurs du mérinos d'Arles (prix 10 fr., en vente chez les auteurs : Amalbert, 36, rue de l'Amphithéâtre, à Arles ; et A. Orange, domaine de Molières, par Miramas (B.-du-Rhône).

Très intéressante étude, dont la compétence des auteurs garantit la valeur. Les différents chapitres traitent de l'élevage, de la transhumance, de la production, de l'administration, de l'amélioration du troupeau ; de ses maladies et de son avenir.

Le Syndicat des éleveurs d'Arles compte actuellement 190 membres, groupant ensemble 140.000 têtes d'ovins.

Tous ceux qui s'intéressent à l'élevage du mouton liront avec grand profit ce livre bien présenté et illustré de nombreuses et belles reproductions photographiques.

BULLETIN COMMERCIAL

PARIS. - **Bercy et Entrepôts.** — Du *Moniteur Vinicole*. — Les affaires de gros à gros n'ont pas encore été très importantes dans les Entrepôts parisiens au cours de la huitaine dernière. Les quelques lots traités l'ont été dans des conditions un peu meilleures pour les acheteurs. On a payé des vins rouges nouveaux du Midi 8° de 82 à 84 fr., des 9° l'ont été de 88 à 90 f.; des 9°5 de 90 à 93 fr.; on n'a pas noté beaucoup d'arrivages de vins à degrés élevés. Il y a eu des demandes en vins vieux, qui sont devenus un peu rares sur la place. Des produits du Centre 6°5 ont été payés 68 fr. Des Algérie rouges 10 à 11°, ont vu les prix de 108 à 112 fr.

Les vins blancs à faibles degrés sont rares ; des Algérie blancs vieux 10 à 11°, se sont traités de 115 à 122 fr.; des Espagne 1923, 11° à 12° aux environs de 125 à 130 fr.

Tous ces prix pour l'hecto nu et pris sur gares de Paris ; pour marchandises vendues en entrepôt, ce qui est le cas le plus fréquent, il faudrait compter environ 5 fr. de plus par hecto. Voici la note du *Marché aux Vins* :

Les transactions se continuent sans augmenter d'activité. Les demandes correspondant à ce qui fait défaut momentanément et à des approvisionnements normaux ; les cours varient peu ; ceux des qualités inférieures ou médiocres sont plus faibles.

Les prix affichés dans Paris sont restés les mêmes que la semaine précédente.

Gard. — Nimes. — *Cours de la Commission officielle* :

Vins rouges	Cours en 1923	Cours du 27 octob. Vins nouveaux	Cours du 3 nov. Vins nouveaux
7 à 8°.....	50	de 7 à 10	de 7 à 10
8 à 9°.....	à	degrés de 7 fr. à	degrés 7 fr. à
9 à 10°.....	80	7 fr. 25	7 fr. 25
10 à 11°.....	»	le degré	le degré
11 à »	»	»	»
Costières.....	85 à 105	7,25 à 7 fr. 50	7,25 à 7 fr. 50
Rosé, paillet, gris.....	»	degré	le degré
Blanc Bourret.....	»	»	»
Blanc Picpoul	»	»	»

Hérault. — Montpellier. — *Bourse de Montpellier.*

Vins rouges	Cours en 1923	Cours du 28 octob. Vins nouveaux	Cours du 4 novemb. Vins nouveaux
7 à 8°.....	55 à 60	58 à 63	58 à 63
8 à 9°.....	60 à 70	63 à 68	63 à 68
9 à 10°.....	70 à 80	68 à 80	68 à 80
10° et au-dessus	80 à 90	7,25 à 7 fr. 50 le d.	7,25 à 7 fr. 50 le d.
Rosé.....	8,25 à 8 fr. 50 le d.	7,50 à 8 fr. le d.	7,50 à 8 fr. le d.
Blanc.....	80 à 90	»	»

Cette. — Bourse de Cette.— Marché du 29 octobre 1924.— Vins rouge courant, 8 à 10 degrés l'hecto, de 58 à 68 fr.; 10 à 12 degrés, de 68 à 80 l'hecto; rosé, le degré, de 7.25 à 7.50 ; blanc, de 7.50 à 8 fr. nu pris à la propriété, tous autres frais en sus; Algérie rouge, 11 à 12 degrés, le degré, de 8 à 8.50; rosé de 8 à 8.50; blanc pas d'affaires ; Espagne rouge 11° 1/2 à 12 degrés, l'hecto, de 68 à 77; rosé de 67 à 69; blanc de 75 à 77; mistelle blanche, 8, 9 degrés, 15 degrés alcool, de 210 à 225 suivant degré, qualité et quantité.

— Béziers.

Vins rouges	Cours en 1923	Cours du 24 octob. Vins nouveaux	Cours du 31 octob. Vins nouveaux
7 à 8°	»	»	57 à 59
8 à 9°	62	60 à 63	59 à 63
9 à 10°	à	65 à 70	63 à 70
10 à 12°	92	70 à 78	70 à 75
Vins rosés	8 à 8 fr. 25 le d.	7 à 7 fr. 75 le d.	7 à 7 fr. 50 le d.
Vins blancs	8 fr. 50 le degré	7,50 à 8,50 le d.	7,50 à 8,50 le d.

Olonzac. — Cours des vins du Minervois. — Marché d'Olonzac du 2 novembre 1924. — Récolte 1924 : vin rouge 7 fr. le degré ; enlèvement rapide, peu d'affaires. Ces pris s'entendent à l'hectolitre nu pris chez le récoltant, tous frais en sus, et selon degré, qualité et conditions.

Pézenas. — Cote officielle des vins pendant la semaine du 25 octobre au 31 octobre.

Vins rouges : de 8 degrés, de 57 à 60 fr. ; de 9 degrés, de 60 à 63 fr. ; de 10 degrés de 63 à 68 fr. ; 11 degrés, de 68 à 75 fr.

Vins rosés : de 7 fr. à 7 fr. 50 le degré.

Vins bourret et picpoul : de 7 fr. 50 à 8 fr. le degré.

Clairettes : 9 fr. à 9 fr. 50 l'hectolitre nu, pris chez le récoltant, tous frais en sus, suivant qualité, éloignement de la cave et logé.

AUDE. — **Narbonne.**

Vins rouges	Cours en 1923	Cours du 23 octob. Vins nouveaux	Cours du 30 octob. Vins nouveaux
7 à 8°	»	»	»
8 à 9°	64 à 72	7 francs	7 francs
9 à 10°	72 à 80	à	à
10 à 11°	80 à 90	7 fr. 25	7 fr. 25
11 et au-dessus	90 à 98	le degré	le degré logé

Vins rouges de 1924 à enlever de suite : de 6,75 à 7 fr. le degré.

Carcassonne. — Le marché des vins du 31 octobre ne comporte d'affaires, pas de cote. Le calme est complet.

PYRÉNÉES-ORIENTALES. — **Perpignan.** — On cote :

Vins rouges	Cours en 1923	Cours du 25 octob. Vins nouveaux	Cours du 1er octob. Vins nouveaux
7 à 8°	»	non logé	En
8 à 9°	8 à 8 fr. 50	56 à 62	
9 à 10°	le	62 à 68	raison des fêtes
10 à 11°	degré	68 à 74	
11 à 12°	»	74 à 80	pas
12 à 13°	»		de marché

VAUCLUSE. — **Valréas.** — Vins rouges nouveaux, 7,25 à 7,50 ; vins blancs, 7,50 à 8 fr. le degré, retiraison immédiate.

BEAUJOLAIS. **Villefranche.** — Nos vins sont bien réussis, souples et ont le fruité de Beaujolais bien caractérisé. Nous avons dans les ordinaires de 8° à 10° et dans les supérieurs des 10 à 12°. Nous avons même trouvé des cuvées qui dépassent 13°.

Les prix s'établissent de 180 à 220 fr. la pièce pour les ordinaires, de 250 à 350 fr. pour les bonnes côtes ; de 400 à 500 fr. pour les bons crus classés et de 500 à 700 fr. pour nos premiers crus de Fleurie et Moulin-à-Vent. Les achats sont importants et les enlèvements se font rapidement.

VAR. — **Brignoles.** — Il n'y a pas de modifications essentielles dans la situation depuis le dernier marché ; la cotation est toujours stationnaire à 6 fr. le degré pour les sous-marcs et 7 à 7 fr. 25 pour les vins logés, avec tendance au calme en attendant une reprise plus active et une stabilisation des cours, qui s'établiront dès que les sous-marcs auront été complètement retirés.

Les vins de Jacquez titrent de 11°5 à 14° cette année ; leur cotation est entre 8 fr. 50 et 9 fr. le degré ; les vins blancs 8 fr. Une température idéale a favorisé tous les travaux de vinification. A. GAUTIER.

GERS. — **Auch.** — D'après les renseignements reçus, la quantité récoltée dans notre département sera inférieure à celle de 1923, mais la qualité est supérieure à celle de l'année dernière. Le degré moyen est de 10° à 10°5 ; quelques vins pèseront 11° à 11°5. Quelques lots vendangés pendant les pluies ne feront que de 8°5 à 9, mais ce sera exceptionnel.

Les excédents se sont payés 15 à 16 fr. le degré la bordelaise de 228 litres. Nous ne connaissons pas d'affaires traitées en logé.

LOIRET. — **Orléans.** — Cote officielle des courtiers assermentés.

Vin blanc de Sologne, récolte 1923, la pièce nue, de 200 à 230 francs.

ALSACE. — **Strasbourg.**

	Haut-Rhin	Bas-Rhin
Vins blancs courants :		
Nouveaux	160 à »»»	140 à 200
Vieux	280 à 340	220 à 260
Vins blancs supérieurs :		
Vieux	450 à 520	370 à 420
Nouveaux	260 à »»»	210 à 240

L'hectolitre nu gare départ.

Vins blancs fins (en bouteilles), 7 à 12 fr. Suivant qualité, emballage compris.

Vins blancs fins :		
Nouveaux	580 à 620	370 à 420
Vins rouges :		
Nouveaux	100 à 120	
Vieux	350 à »»»	

ALGÉRIE. — **Alger.** — Du 25 octobre 1924 :

Vin rouge : 1er choix, 6 fr. 75 à 7 le degré ; 2e choix, 6 à 6 fr. 50 le degré 3e choix, 5 à 5 fr. 75 le degré ; distillerie, 4 fr. le degré.

Vin blanc : de raisins rouges, 6,25 à 6,75 le degré ; de raisins blancs, 7 fr. à 7,75 le degré. Tendance faible.

ALCOOLS

Montpellier. — Esprit trois-six, vin à 86 degrés, 480 à 500 fr. : marc 86° 430 à 440 l'hecto ; rectifié, de 95 à 97°, 600 à 625 fr. ; eaux-de-vie de Montpellier à 52°, 575 fr. l'hecto ; eaux-de-vie de marc à 52 degrés, 250 à 260 fr. l'hecto, pris à la distillerie, tous frais en sus.

La Coopérative de distillation de Villeveyrac (Hérault), a vendu le 29 octobre courant, un lot de 12 pipes d'eau-de-vie de marc, base 52 degrés, au prix de 260 fr. l'hectolitre nu, pris en distillerie dans les fûts de l'acheteur.

Béziers. — Trois-six de vin bon goût, 86°, 470 à »»» fr.; eau-de-vie de vin, de Béziers, 52°, 575 à »»» fr.; trois-six de marc, 86 degrés, 430 fr.; eau-de-vie de marc 52° 250 à 260 francs.

Vente d'alcool. — L'Union des distilleries coopératives de la région Béziers-Saint-Pons nous communique la vente effectuée par la coopérative de distillerie la Biterroise, de Béziers, d'un lot de trois-six de vin à 473 fr. l'hecto nu pris à la distillerie, base 86 degrés.

Nimes. — 3/6 bon goût, 86 degrés, 450 à 460 fr.; 3/6 de marc manque; eau-de-vie de marc 52 degrés, 240 à 250 fr.

Narbonne. — 3/6 de 86 degré, 455 à 460 fr.; eau-de-vie de marc, 52 degrés, 240 fr. l'hectolitre nu pris chez le récoltant, tous frais en sus.

Alger. — Trois-six de marc, 400 à 420 fr. l'hecto. Trois-six de vin 96/97° rectifié extra neutre, 550 à 570 fr. l'hecto.

TARTRES

Montpellier. — Crème de tartre, 460 fr. les 100 kilos.

Tartre brut, 1,55 à 1,85 le kilo, pris à la propriété.

Lies de vin, pour 20 à 35 degrés de rendement, 1 fr. 10 le degré, pris à la propriété.

CÉRÉALES

Paris. — *Bourse de Commerce.* — 4 novembre 1924.

	Novembre	Décembre	3 de Février
	—	—	—
Blé.....	121,25 à 121,50	123 V.	»
Seigle.....	100 N.	101 N.	»
Avoine noire.....	87,50 à 87,75	88,50 à 89	»
Avoine.....	86,50 N.	87,75 N.	»

New-York. — On cote en clôture:

	Prix par bush en d. et cts.	Prix à l'hectolitre en fr.	Prix aux 100 kg. en fr.	Hausse p. 100 k. ou baisse
	—	—	—	—
Blés dur n° 2.....	1.50 3/4	80.16	106.88	— 1.90
Maïs disp.....	1.19 »/»	72.86	91.08	— 0.96

Blé roux d'hiver n° 2 nouveau disponible 158 1/4 c. (112 fr. 15 les 100 kilos); bigarré durum n° 2, disponible 154 1/4 cents (109 fr. 32).

Montpellier. — Blés: Force, 145 fr. les cent kilos; tuzelle, 125 fr., gare Montpellier.

Grains grossiers: Avoine grise pays, 86 fr. les 100 kilos; paumelle, 110 francs; orge, 105 fr.; seigle, 100 fr., gare Montpellier.

Alger. — Blé tendre colon supérieur, 126 à 127 fr. les 100 kilos. Blé tendre Maroc ordinaire »»» à »»» fr. Blé dur colon supérieur, 151 à 153 fr. les 100 kilos. Blé dur colon ordinaire, 135 à 140 fr. les 100 kilos. Orge 95 à 98 fr. les 100 kilos. Avoine, 86 à 87 fr. les 100 kilos.

Le Gérant : G. FOURNERA.

Montpellier. — Imp. Roumégous et Déhan.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

du Dimanche 26 au Samedi 1er Novembre 1924

	TEMPÉRATURE 1924 maxima	TEMPÉRATURE 1924 minima	TEMPÉRATURE 1923 maxima	TEMPÉRATURE 1923 minima	PLUIE 1924 mill.	PLUIE 1923 mill.
Nantes						
Dimanche	13	8	14	10	6	5
Lundi	17	11	15	3	3	0.2
Mardi	18	11	17	5	9	»
Mercredi	18	14	17	7	»	0.1
Jeudi	17	12	15	8	12	»
Vendredi	17	15	14	5	2	»
Samedi	14	15	13	8	4	»
Total	558	324	677	340	116	149.6
Rochefort						
Dimanche	»	»	17	10	»	13
Lundi	»	»	14	5	1.2	69
Mardi	»	»	17	»	«	«
Mercredi	»	»	19	11	»	»
Jeudi	»	»	17	9	13	3
Vendredi	»	»	»	»	»	»
Samedi	»	»	18	2	»	0.1
Total	»	7	614	320	129.7	165.3
Clermont-Ferrand						
Dimanche	19	11	25	15	1	»
Lundi	22	10	19	»	0.1	»
Mardi	»	»	15	1	»	»
Mercredi	17	11	19	3	9	»
Jeudi	»	»	21	8	»	»
Vendredi	18	14	21	11	«	4
Samedi	17	14	11	—1	»	4
Total	706	249	833	310	121.2	41.2
Bordeaux						
Dimanche	18	12	20	11	2	7
Lundi	21	12	14	3	»	3
Mardi	21	9	18	1	1	»
Mercredi	19	11	21	11	6	0.2
Jeudi	23	11	20	9	8	0.1
Vendredi	19	13	20	11	1	4
Samedi	20	11	14	—1	»	»
Total	774	337	819	400	124	78.9
Toulouse						
Dimanche	18	12	23	12	2	.
Lundi	25	12	15	3	0.4	1
Mardi	25	7	21	2	1	»
Mercredi	»	8	18	8	0.1	»
Jeudi	25	12	24	10	9	»
Vendredi	19	9	»	12	1	1
Samedi	16	6	13	3	»	4
Total	836	384	857	401	79.9	41.9
Perpignan						
Dimanche	18	9	26	15	»	»
Lundi	23	14	18	10	0.3	»
Mardi	22	14	20	9	»	»
Mercredi	19	12	18	13	»	»
Jeudi	21	13	20	11	»	»
Vendredi	21	13	»	13	»	»
Samedi	22	12	20	10	»	»
Total	496	444	786	492	57.3	53.7

	TEMPÉRATURE 1924 maxima	TEMPÉRATURE 1924 minima	TEMPÉRATURE 1923 maxima	TEMPÉRATURE 1923 minima	PLUIE 1924 mill.	PLUIE 1923 mill.
Châlons-sur-Marne						
Dimanche	»	»	12.8	6.4	»	2.7
Lundi	»	»	17.0	2.4	»	»
Mardi	»	»	13.8	2.4	»	»
Mercredi	»	»	15.0	4.6	»	0.5
Jeudi	»	»	11.2	8.2	»	»
Vendredi	»	»	11.8	0.5	»	4.5
Samedi	»	»	12.8	7.5	»	»
Total	»	»	720.9	296.1	»	135.8
Besançon						
Dimanche	»	8	23	10	»	2
Lundi	17	9	16	9	3	19
Mardi	17	9	15	5	13	»
Mercredi	18	18	18	7	8	»
Jeudi	15	9	21	7	11	»
Vendredi	15	10	19	10	24	3
Samedi	13	11	13	3	11	5
Total	567	297	724	379	163	224
Lyon						
Dimanche	17	10	22	10	»	0.2
Lundi	14	9	17	10	1	67
Mardi	18	6	14	8	26	»
Mercredi	16	»	19	8	0.3	»
Jeudi	»	10	19	9	3	»
Vendredi	16	11	15	11	1	»
Samedi	17	14	15	»	»	»
Total	641	302	768	376	188.1	198.2
Marseille						
Dimanche	19	9	26	19	2	0.7
Lundi	18	15	21	15	2	25
Mardi	21	13	20	12	0.1	6
Mercredi	18	11	23	10	»	»
Jeudi	»	10	26	13	1	1
Vendredi	20	12	»	13	»	»
Samedi	20	14	18	12	»	0.1
Total	793	416	604	480	104.5	65.2
Montpellier						
Dimanche	19.9	11.9	18 9	17.0	2.8	11.6
Lundi	17 9	13 9	19.3	8 5	0 7	»
Mardi	19.9	11.9	21 3	11 9	«	»
Mercredi	21.4	8.9	24 1	11 2	«	0.3
Jeudi	20.3	12 9	23 7	10.5	»	»
Vendredi	20.5	14.2	19.9	11.9	«	»
Samedi	23.0	13.9	18.3	7.5	«	1.3
Total	866.3	421.6	904.3	458.3	152.0	28 9
Alger						
Dimanche	23	16	»	»	»	»
Lundi	23	18	21	15	»	11
Mardi	25	13	21	16	»	11
Mercredi	27	19	21	14	»	28
Jeudi	21	16	»	22	3	16
Vendredi	23	17	21	13	»	»
Samedi	29	17	19	16	»	»
Total	958	683	802	586	55	76.7

Observations. — Automne

VIGNES AMÉRICAINES

Viticulteurs ! n'oubliez pas qu'aux **Pépinières Girault** vous trouverez les plus beaux plants de vigne, avec authenticité et sélection rigoureusement garanties.
Pépinières Méridionales à **Caromb, Monteux, Sablet** (Vaucluse).

ADRESSER CORRESPONDANCE :

Établissements EUGÈNE GIRAULT 05 *Maison de confiance*
Pépiniériste-Viticulteur, **JAUNAY-CLAN** (Vienne) TÉL. N°s 3 et 0.25

Exposition Nle Paris 1911 : 1er Prix Médaille d'or. — Hors Concours. — Membre du Jury.
80 hectares vignobles et pépinières.
Plants greffés des meilleures variétés. — Producteurs directs recommandés, vastes champs de pieds-mères, champs d'expériences. — Prix modérés. Commandes et expéditions soignées.
Demandez Catalogue.

Propriétaires-Viticulteurs !

Adressez-vous directement à la Production

des plus grandes PÉPINIÈRES du Sud-Est

(200 HECTARES)

Paul FENOUIL, Propriétaire

CARPENTRAS (Vaucluse)

Vous offre : Greffés-Soudés, Racinés, Boutures pour pépinières et greffables, Producteurs directs en toutes variétés et pour toutes régions.

Marchandise de 1er choix — Authenticité garantie.

Paiement après réception. ***PRIX MODÉRÉS.***

Téléphone : 87 et 105 Reg. Com. Carpentras N° 1881.

PYRATOXYL

Insecticide d'hiver mouillant, Radical contre :

Pyrale, Mortalité des Souches

NOTICE GRATUITE

Laboratoires LARROCHE & Cie, 7, Rue Romiguières
TOULOUSE

MARMONIER

131, Avenue Félix-Faure, 131

FILS

MAISON FONDÉE EN 1835

LYON

R. Com. Lyon, 1677 B

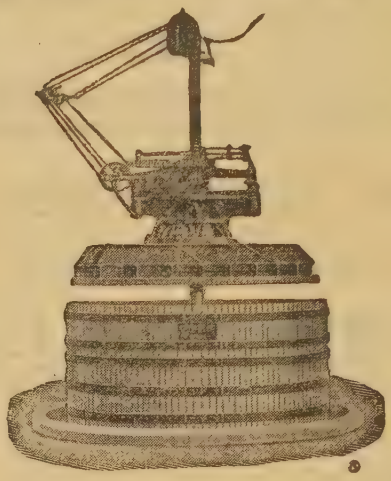

Pressoir avec mécanisme "AUTO-DÉCLIC" à parallélogramme.

MATÉRIEL VINICOLE et CIDRICOLE LE PLUS MODERNE

PRESSOIRS A BRAS

PRESSOIR "AUTO-DÉCLIC"

POMPES et MOTO-POMPES
CATALANES et "TUBALES"
à boulets et à clapets

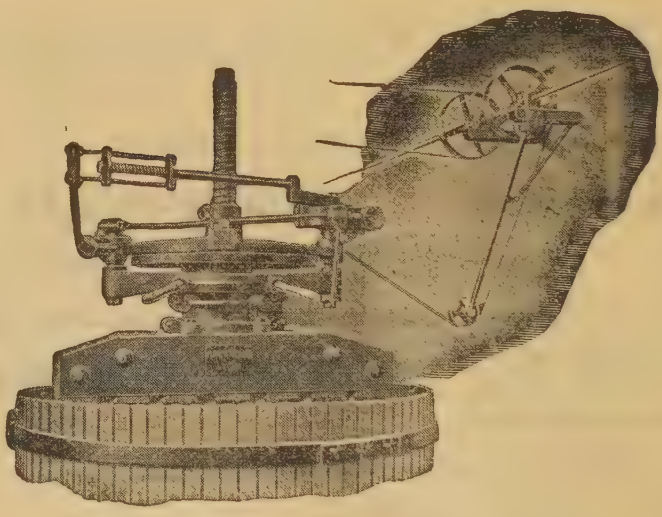

Appareil " AUTO-DECLIC " à commande par transmission.

ROBINETTERIE

POMPES A MOUTS

PRESSES Hydrauliques
à VIN, à CIDRE,
à bandager les roues de camion, etc.

FOULOIRS ÉGRAPPOIRS

ÉGOUTTOIRS

BROYEURS de POMMES

PRESSOIR CONTINU
pour vendange fraîche ou cuvée

INSTALLATIONS COMPLETES DE CELLIERS

NOMBREUSES RÉFÉRENCES

CATALOGUES et DEVIS
FRANCO sur DEMANDE

POMPES et MOTO-POMPES
"MARMONIER"

Reg. Com. Lyon, 1677 B.

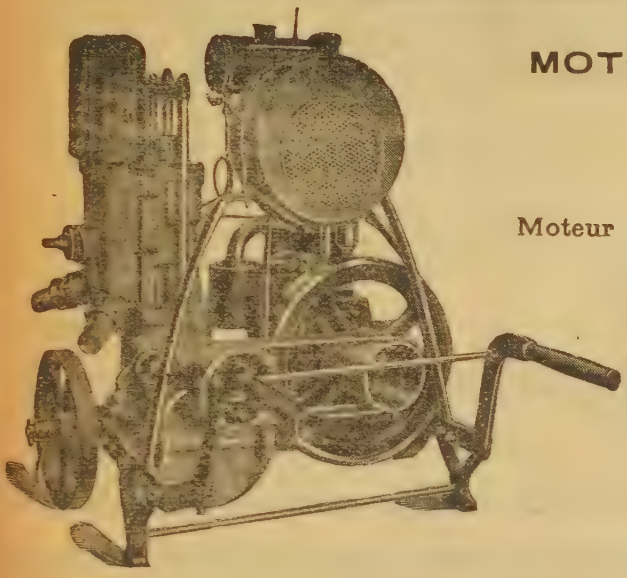

GROUPES
MOTO-CATALANES
à boulets
ou
à clapets
avec
Moteur à essence ou électrique

GROUPES
MOTO-POMPES
"TUBALE"

POMPES CATALANES
et
"TUBALE"

ROBINETTERIE
et
ACCESSOIRES de CAVES

RACCORD INSTANTANÉ
" MARMONIER "
(Bté S.G.D.G.)

TUYAUX CAOUTCHOUC
et
CANALISATIONS de CAVES

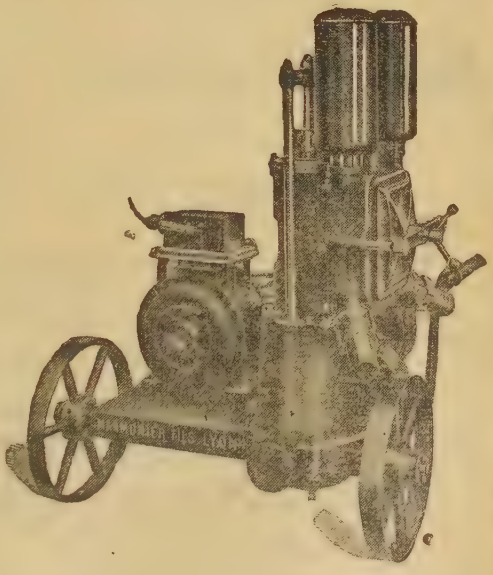

NOMBREUSES
RÉFÉRENCES

CATALOGUES et DEVIS FRANCO SUR DEMANDE.

VIGNES AMÉRICAINES — **Racinés et Greffés-soudés.**

Claude GIRAUD *, PÉPINIÉRISTE-RÉCOLTANT.

CARPENTRAS (Vaucluse). R. C. Carpentras 474.

Authenticité et fraîcheur garanties *Catalogue sur demande*

Références de 1er ordre à la disposition de MM. les Propriétaires.

MACHINES A GREFFER

Système Vieux, Breveté S. G. D. G.

UNIVERSELLEMENT REPUTÉES

Les plus simples
Les plus pratiques
Les plus solides
Les plus rapides
Les moins chères

Etablissements ULYSSE FABRE

VAISON-LA-ROMAINE (Vaucluse)

SECATEURS ET GREFFOIRS A MAIN GARANTIS

Catalogues franco sur demande

MAISON FONDÉE EN 1867

Engrais Tournissac

Les plus homogènes — Les plus assimilables
Les meilleurs prix à qualité égale

Dosages rigoureusement garantis

Demandez Catalogues et Renseignements

Etablissements Industriels TOURNISSAC

BÉZIERS

« Inscription au Reg. du Comm. Béziers 1163 ».

47me année **VIGNES AMÉRICAINES** **47me année**

100 hectares, vignobles, vignes à bois et pépinières, situées dans le Lot, Dordogne, Garonne et Rhône.
Plants greffés, Producteurs directs, anciens et nouveaux de Couderc, Seibel, Bertille-Seyve, Malègue, Gaillard, Prady, etc., etc.

PÉPINIÈRES SOUS LE CONTROLE DE L'ÉTAT
Grand Prix d'honneur, Médaille d'or Paris 1900
pour plants et vins. Fournisseur du Ministère de l'Agriculture.

AUTHENTICITÉ ET SÉLECTION GARANTIES SUR FACTURE.

Envoi franco du Catalogue. Prix courant et tous renseignements sur demande.

GROS **PRIX MODÉRÉS** **DÉTAIL**

(*R. C. Cahors N° 1659*) Expéditions soignées, en caisses ou en ballots. S'adresser à :

M. Victor COMBES ✶, adjoint au Maire de **VIRE**, par PUY-L'ÉVÊQUE (Lot).

OENOCARBON

L'**OENOCARBON** est un charbon végétal qui absorbe la mauvaise odeur ou goût de tonneau, de bouchon, pétrole, lie de vin, moisi, térébenthine, etc...

Les vins louches, tachés, aigres, piqués sont corrigés.

L'alcool, vin, sirop, huile, etc. sont rendus, brillants et éclaircis certainement.

Aucune coloration d'origine végétale ne résiste à l'activité de l'OENOCARBON, qui, toujours, réduit la couleur trop vive d'un vin et la ramène à la teinte désirée.

Robert TALBOT, Rue Cannebière, 52, Marseille

N'ACHETEZ PAS votre Matériel de cave sans choisir personnellement votre modèle : vous savez mieux que personne celui qu'il vous faut.

CH. ARNAUD, Ingr A et M.

à CARCASSONNE R. C. 157

Pompes **PRESSOIRS** Grues

Installations modernes de Caves

POMMES DE TERRE

POUR SEMENCES

VARIÉTÉS NOUVELLES
à très Grand Rendement

Très recherchées en raison de leur résistance aux maladies. — Nombreuses références de premier ordre et prix sur demande.

Léon MONIÉ, à MONTFERRIER (Ariège)

On accepte de sérieux représentants visitant la culture. Bonnes commissions.

FABRICATION

d'Alambics à Feu nu et à Vapeur

POUR VINS, MARCS, LIES, FRUITS ET PLANTES AROMATIQUES

Maison fondée en 1873 R. C. Avignon N° 554

SILVESTRE FRÈRES

AVIGNON (Vaucluse)

CHAUDRONNERIE Agricole et d'Industrielle

Exécution de Travaux en cuivre, sur plans et croquis.

Références, Prix, Renseignements sur demande.

SI LA **VIGNE**

vous intéresse demandez la brochure

" LES HYBRIDES PRODUCTEURS DIRECTS "

de 160 pages, adressée franco sur demande.

Plants greffés toutes variétés. Boutures greffables porte-greffes racinés. Collection variété de table.

ARBRES FRUITIERS

FORESTIERS ET D'ORNEMENT

Prix courants franco sur demande. - On demande des représentants

E. LEMERLE, Le Lion d'Or, Nantes.

EXPORTATION

CULTIVATEURS.

Avant l'Hiver

Employez sur vos BLÉS,
sur vos CÉRÉALES d'Automne

le Nitrate de Soude du Chili

(75 à 150 kilos à l'hectare)

Vous provoquerez ainsi une **levée rapide,**
Un **enracinement profond,**
Une **végétation initiale** particulièrement **vigoureuse,**
et vos céréales se **défendront** efficacement contre les **rigueurs de l'hiver,**
contre la maladie et contre tous leurs ennemis naturels.

Pour tous renseignements agricoles, techniques, pratiques et commerciaux, s'adresser à la

Délégation Française des Producteurs de
NITRATE de SOUDE du CHILI
60, rue Taitbout, PARIS

Agence régionale du Midi : M. J. LEFÈVRE, à Rognonas (B.-du-Rh.)

Envoi gratis et franco sur demande de brochures et notices agricoles

---

PÉPINIÉRISTE

VIGNES AMÉRICAINES

COUSTON Clément*
Maire de
Ste-CÉCILE-LES-VIGNES (Vaucluse)

Téléphone : 4 **Télégramme : Menton**

Représentants sérieux actifs sont demandés

Reg. du Com. Orange. N° 1068.

71-20, 2 ans et 1 an

et toutes variétés d'Hybrides
En beaux racinés 1er choix et boutures.
Authenticité absolue.

Prix très modérés — Catalogue sur demande
EXPORTATION

Eugène-Aimé BOSSANNE*
Vit.-pépiniériste
à MARSAZ (Drôme)
Reg. du Com. Romans, N° 3833.

OMNIUM Agle et INDUSTRIEL Reg. Comm. d'Agen, N° 452.
J. CLUZET, 118, Boul. de la République, AGEN

TRACTEURS Agles "MULE D'ACIER" 30 HP à chenilles INUSABLES

NÉO-VIGNERON Système Charroy

Nouveau trisoc spécial indispensable dans chaque ferme, peut *chausser* et *déchausser* vignobles, *Déchaumer — Labourer plaines et* **Côteaux** grâce à *son guide automatique.*

Grande économie de main-d'œuvre.

Demander Notice détaillée.

CHAUVET Frères, Viticulteurs à la CHAPELLE-de-GUINCHAY (S-et-L)

Offrent de beaux greffés de : SEIBEL **4643**-4986-**5182**-5213-5135-5231-5259-5279-5329-5351-5409-**5410**-5455-5575-5689 6036-**6096**-6131-6339-8238. — COUDERC : 162-5 ; 299-35.
5t de beaux racinés de : SEIBEL 850-867-**1000-4643**-4964-5154-5163-5182-5279-5329-5351-**5410**-5455-e744-6036-**6096**-6425. — MALÈGUE : 829-6, 1647-2. — COUDERC : 3, sélection 4401. BS 2833.
Liste complète et les prix.

PRODUITS VÉTÉRINAIRES
Adrien SASSIN
ORLEANS-ALGER

Spécifique Météorifuge Contre la météorisation, enflures, indigestion. *Le flacon* 7 f. 85

Mastosine Contre la mammite ou araignée des vaches et brebis. Contusions, gros nombrils *La boîte* 5 f. 60

Liniment Sassin Guérit boiteries récentes et anciennes, efforts de boulets, vessigons *Le Flacon* 9 fr.

Pommade Vulnéraire Guérit chevaux couronnés, plaies récentes et anciennes, coupures, brûlures. *La boîte* 5 fr. 60. *Les 6 boîtes franco* 33 f. 60

Poudre Corroborante Guérit choléra des poules, toutes maladies des volailles, dindons, lapins. *La boîte* 5 fr. 60. *Les 6 boîtes franco* 33 f. 60

Provende Orientale Guérit l'anémie, faiblesse générale, facilite la digestion et l'engraissement. *La boîte de 1 k.* 7 fr. *Les 5 boîtes franco* 32 f. 50

Registre du Commerce : Orléans T 198

64 PAGES SUR MALADIES ENVOYÉE FRANCO

REPRÉSENTANTS VISITANT CULTIVATEURS SONT ACCEPTÉS BELLE SITUATION OFFERTE

ENGRAIS PLASMIN

Fluoré Complet

(Formule G. GIMEL, ingénieur agricole)

Fumure supérieure

pour CULTURE INTENSIVE

et VIGNES

RÉSULTATS MERVEILLEUX

SUR TOUTES CULTURES

Gros rendements

Demander renseignements gratuits, analyse et prix

à **INSTITUT JACQUEMIN**

Malzéville (M.-et-M.)

Registre du Commerce : Nancy, n° 1740

Produits purs pour Œnologie

NOIR en PATE

Gélatine fine de Russie liquéfiée

ANHYDRIDE SULFUREUX

liquide et en solution

:: TANINS -- AMIANTE ::

Terre d'infusoire

LAMOTHE & ABIET

108-110, rue de Bercy, PARIS.

68-70, rue Ducau, BORDEAUX

Reg. du Com. Seine, N° 21.029.

SAVON-PYRÈTHRE-CAUBET

GARANTI PUR

Le seul qui soit préparé suivant les Procédés d'extraction (breveté S. G. D. G.) et d'incorporation de M. A. JUILLET, docteur ès sciences.

Ce produit inimitable ne doit sa grande activité qu'à sa forte dose d'oléo-résine de Pyrèthre, obtenue dans notre usine modèle, avec des fleurs fraîches de nos plantations de Pyrèthre. (400 hectares).

DÉTRUIT RADICALEMENT

Cochylis, Eudémis, Altise, Cigarier de la Vigne (Voir notre notice).

SANS AUCUN DANGER pour l'homme et les animaux domestiques

A. CAUBET & Fils, Fabricants

9, rue Junot — MARSEILLE

En vente à la COOPÉRATIVE AGRICOLE R. C.-C. 17643.

LE SULFATE D'AMMONIAQUE 20 à 21 o/o d'Azote

est un riche
très facile à employer
très économique

ENGRAIS AZOTE pour VIGNES

Le Sulfate d'Ammoniaque est en vente chez tous les Négociants en engrais et dans les Syndicats Agricoles des régions viticoles : Midi, S-E, S-O, Bordelais, Charentes, Bourgogne, Champagne, etc.

Le Bureau de Renseignements viticoles et agricoles du Comptoir Français de l'Azote.

9, Boulevard de l'Observatoire, à MONTPELLIER — *Téléphone 9-16*

Envoie gratuitement des Brochures et des Renseignements sur le Mode d'Emploi des engrais chimiques en général et du **Sulfate d'Ammoniaque** en particulier.

Il organise à titre gracieux des expériences.

« Registre du Commerce. — Seine N° 44749 »

Agenda Agricole et Viticole

PAR

V. VERMOREL

Président du Comice agricole et viticole du Beaujolais
Membre de la Société Nationale d'Agriculture
Lauréat de la Prime d'honneur

AVEC LE CONCOURS DE NOMBREUX PROFESSEURS, AGRICULTEURS & VITICULTEURS

39me ANNÉE **1924** Prix franco : 4 fr. 40

Cet élégant carnet de poche, indispensable aux agriculteurs, viticulteurs, etc., contient 200 pages de renseignements utiles et un calendrier pour les notes journalières. Belle reliure souple, poche intérieure, fermoir élastique, porte-crayon

Prime du *"Progrès Agricole et Viticole"*

A titre de prime, le *Progrès* offre, à tous ses lecteurs, l'**Agenda Vermorel édition ordinaire, 2 fr. 50** franco (au lieu de 4 fr. 40).

Le recouvrement à domicile ne pouvant être fait économiquement pour une aussi faible somme, prière de joindre 2 fr. 50 en timbres-poste ou mandat-poste à toute commande adressée au Bureau du journal, **ainsi que la bande**. Il ne sera pas tenu compte des commandes non accompagnées du montant.

Société Alsacienne de Produits Chimiques

Société anonyme au capital de 30 millions de francs

Siège social : **63, Boulevard Haussmann, PARIS.**

Marque SAPC déposée

« COSAN-SAPC »

SOUFRE COLLOIDAL

contre l'oïdium de la vigne et des arbres fruitiers

S'emploie en simple dissolution dans l'eau ou la bouillie cuprique

Pour tous RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER à

Compagnie AUXILIAIRE VITICOLE

15, avenue Georges-Clémenceau, à BÉZIERS (Hérault)

HORTICULTEURS **VITICULTEURS** **MARAICHERS**

Si vous voulez obtenir des récoltes saines et abondantes

employez la BOUILLIE SULFOCALCIQUE

LE "PARATOL"

Nouveau produit breveté, fabriqué industriellement par les Etablissements MALETRA, à Petit-Quevilly (Seine-Inférieure)

Il détruit radicalement tous les INSECTES :

l'Altise, l'Eudémis, le Tigre, le Kermès, l'Anthonone, le Carpocapsa, Pucerons, Limaces et Vers blancs.

Les CRYPTOGAMES :

Tavelure, Mildiou, Oïdium, Chancre du pommier, la Cloque.

Le PARATOL est insecticide, fongicide et bactéricide. C'est le plus puissant désinfectant du sol, des fumiers, des arbres, des plantes et de la vigne.

Il agit préventivement et curativement. A lui seul il remplace les sulfatages, soufrages et échaudages.

Les traitements au Paratol sont les plus efficaces et les plus économiques.

Demandez notices et renseignements aux **Établissements MALETRA,** PETIT-QUEVILLY (Seine-Inférieure).

et chez tous nos dépositaires, à agents régionaux en Province.

AUTHENTICITÉ

Maison fondée en 1882 par

F. RICHTER

SÉLECTION

PÉPINIÈRES RICHTER

Société Anonyme au Capital de 2 Millions

TOUTES VARIÉTÉS DE **VIGNES:**

Porte-greffes

Producteurs directs

Vignes françaises

PRODUCTION SPÉCIALE DE **GREFFÉS-SOUDÉS**

HYBRIDES RICHTER

A BASE DE BERLANDIERI

Porte-greffes de grande culture pour l'amélioration du rendement des vignobles

MONTPELLIER
Hérault

ALGER
12, Boul. Carnot

Reg. du Comm. N° 6277. Montpellier.

Vignes Américaines

Propriétaires désireux d'avoir des plants avec authenticité et fraîcheur absolues à des prix défiant toute concurrence,

Adressez-vous à

S. FRIGARA, Viticulteur, Campagne Souville

CARPENTRAS (Vaucluse)

Représentants sérieux demandés.

VIGNES AMÉRICAINES

Gros bois pour greffage, racinés, greffés-soudés, boutures pour pépinières,
Spécialité d'Hybrides de Berlandieri 150-15 — 333 E. M.

Authenticité, fraîcheur, choix garantis

Exportation, emballages soignés. — Envoi franco du Catalogue

HENRI BOYER, *Viticulteur-Pépiniériste,*

à **SAINT-GEORGES-D'ORQUES (Hérault).** — TÉLÉPH. 3.

Reg. Com. Montpellier. N· 1489.

Établts **GUYOT** Jh CARRIÈRE, gendre, sucr **CARCASSONNE**

TREUILS pour Labourages à vapeur et traction animale

CHARRUES défonceuses à traction par câble

CHARRUES spéciales pour **tracteurs,**
simples à relevage automatique ou **Bascules.**

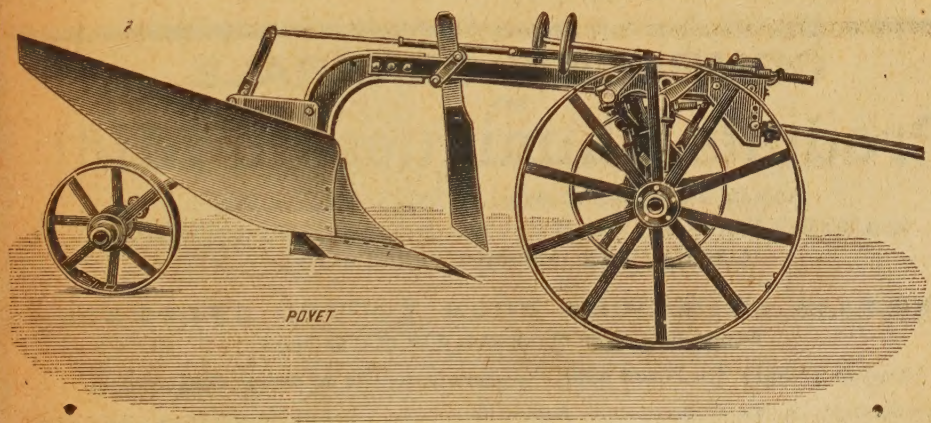

Renseignements et Prix franco sur demande.

CHARRUE à relevage automatique pour labours
de 40 à 50 centimètres de profondeur spéciale pour tracteurs de 15/30 HP.

Reg. Com. Carcassonne, N· 1.010. **Grand succès, nombreuses références**

SEMENCES D'AUTOMNE

CÉREALES, FOURRAGÈRES et POTAGÈRES

AVOINES, BLÉS, ORGES, SEIGLES

Avoines et Blés spéciaux à la Région méridionale

CATALOGUE SUR DEMANDE

Établissements Jules BARRIÈRE

GRAND PRIX Concours Agricole 1923 Carcassonne.

2, boulevard Omer-Sarraut, CARCASSONNE.

FABRIQUE DE SÉCATEURS

Qualité extra garantie

Modèles ci-contre : 22 fr.

Echantillons franco gare **24 Fr.** *contre mandat ou chèques postaux.*

Greffoirs, Serpettes et modèles "KUND"

BROUSSOL & FEZAS

Vic-Fezensac (Gers)

Chèques postaux **Toulouse 12.453** R. C. Auch 2043

Prix spéciaux pour quantités.

COMPAGNIE GÉNÉRALE

DES

Produits Chimiques du Midi

Société anonyme. Capital: TROIS MILLIONS

MARSEILLE — 51, rue Saint-Ferréol, 51 — MARSEILLE

Aimé GARDAIR, Administrateur-Directeur

ENGRAIS CHIMIQUES POUR TOUTES CULTURES

Superphosphates minéraux, d'os et d'os noirs

Phosphate précipité d'os 38/42 acide phosphorique soluble au citrate d'ammoniaque

Nitrate de soude, Sulfate d'ammoniaque, Sulfate de potasse, Chlorure de potassium, Nitrate de potasse, Sulfate de cuivre, Sulfate de fer.

BOUILLIE DE RASSUEN ADHÉRENTE A PRÉPARATION INSTANTANÉE

Sels marins de toutes qualités pour la consommation, les industries et le bétail.

VICTOR COQ & FILS & Cie

Ingénieurs-Constructeurs

CÉLESTIN COQ & Cie SUCCESSEURS

AIX-EN-PROVENCE

Maison fondée en 1816. Reg. du Com. Aix N° 1417.

Pressoir Hydraulique "COQ"

Avec Pompe de compression à course automatiquement décroissante, Bté S. G. D. G.

Le plus puissant

Le plus simple

Le plus économique

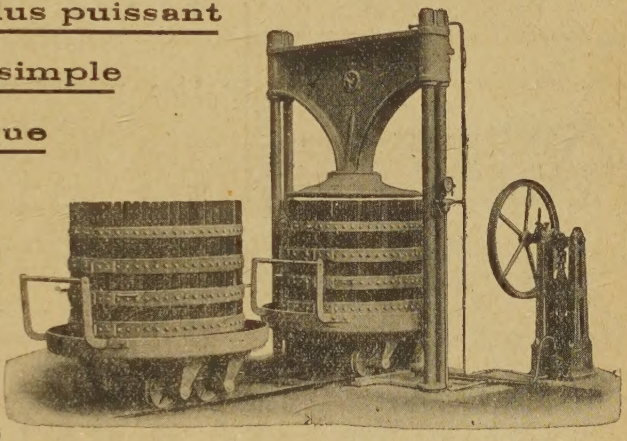

QUATRE MODÈLES

N° 1 (diamètre des claies 1m,20)
N° 2 (diamètre des claies 1m,10)
N° 3 (diamètre des claies 0m,90)
N° 4 (diamètre des claies 0m,60)

Fouloirs, Fouloirs-Egrappoirs Egouttoirs, Pompes à moûts et à vendange, Elévateurs, Emietteuses de marc, Pressoirs à bras, Pompes et Motopompes à vin, Foulograppe pour élévation de la vendange égrappée ou non égrappée

Porte-Regards
Robinetterie pour cuves
etc.

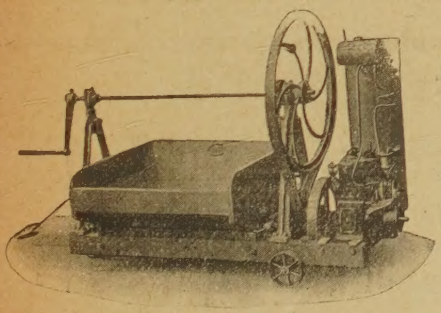

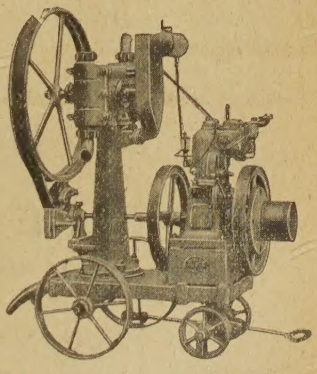

La supériorité des **appareils "COQ"** s'est affirmée dans toutes les **régions vinicoles** de **France** et de l'**Etranger**.

Nos références vous le prouveront.

Installations complètes de caves par nos monteurs spécialisés.

Renseignements, projets et devis sur demande.

Vous avez en cave

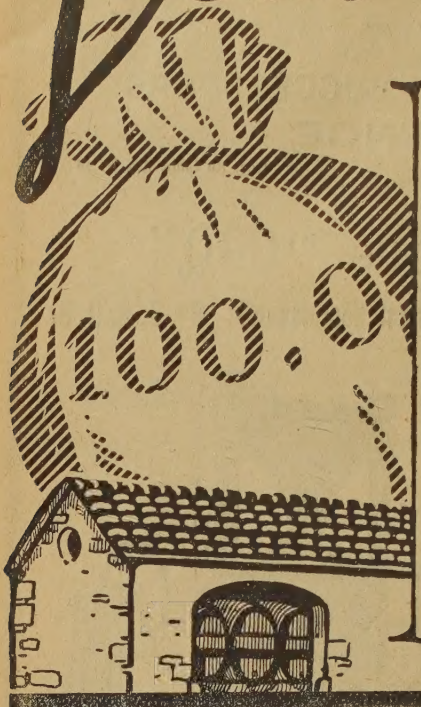

une fortune fragile

Car elle est à la merci de nombreux dangers : piqûre, casse, tourne, dont le moindre suffit à déprécier vos vins. Pour prévenir toute perte, employez donc le

PEROXYL

conservateur licite.

Une pastille par hecto suffit à éviter toute altération.

Demandez notice à

LA LITTORALE BÉZIERS

R. C. 437 B

Dam

SOCIÉTÉ DES

ÉTABLISSEMENTS BARBET

Société Anonyme Capital 2.500,000 Frs. — Reg. Comm. Paris 30.418

PARIS. — 5, rue de l'Échelle, 5 — PARIS

Installations complètes de

DISTILLERIES

EAUX DE VIE

de grande finesse même avec les crus les plus vulgaires

NOUVEAUX PROCÉDÉS **BARBET** POUR

VINIFICATION ASEPTIQUE

Fermentations pures

PURS JUS CONCENTRÉS DE FRUITS

— BOISSONS PRIVÉES D'ALCOOL —

USINES à BRIOUDE (Haute-Loire)